



Familles

Jeunesse

Accès aux droits

Handicap

Logement

Analyse des Besoins Sociaux

Vieillesse

Précarité

Mobilité

Prévention

Santé

Enjeux et cadrage thématique

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la commune ont un rôle important à jouer pour animer et développer l'action sociale. Pour agir avec discernement et volontarisme sur l'action sociale, la municipalité a souhaité réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS).

Le Code de l'action sociale et des familles (CASF) définit la démarche de l'ABS comme un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire à réaliser en début de mandat municipal. L'évaluation des besoins et des attentes vise à établir une carte des manques et des difficultés des publics (des différents groupes, des individus, de l'ensemble des habitants), « en particulier des personnes handicapées et des personnes âgées, des personnes et des familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté » (art. L. 116-1 du CASF, 2002). Il s'agit, à partir d'analyses quantitatives et qualitatives, de mieux appréhender et faciliter la prise en compte des besoins dans l'élaboration de l'action sociale. Des analyses complémentaires, notamment thématiques, peuvent être menées les années suivantes.

Un comité de pilotage, animé par Christophe Collin, directeur du CCAS, a été constitué en 2020 pour lancer et cadrer l'ABS. Les participant.es, Jeannine Magrex, élue adjointe aux affaires sociales, Brigitte DELAUNAY, Rachel GUIHARD, Marie-Christine DANILLO, Isabelle ELAIN, Axèle GORAGUER, Pierrick LEBRIS, Cathy RIOU, Charline RUFFY et Patricia STEVANT, ont identifié plusieurs thématiques de travail prioritaires et interdépendantes : la vieillesse, le handicap, la précarité, le logement, la mobilité, la santé, le recours aux droits, les femmes isolées, la jeunesse et l'accès aux activités culturelles et sportives.

Approche comparative à partir des données de la Plateforme de l'observation sanitaire et sociale (PLATOSS)

Les données concernant Questembert sont comparées avec celles de 3 communes de même strate de population et d'unité urbaine (niveau 2). Les comparaisons avec Languidic, Pluvigner et Theix-Noyalot visent à fournir des valeurs indicatives d'encadrement pour situer la commune. Les données proviennent de la plateforme sanitaire et sociale de Bretagne qui regroupe et cartographie plusieurs indicateurs issus des organismes officiels tels que l'INSEE ou la CAF.

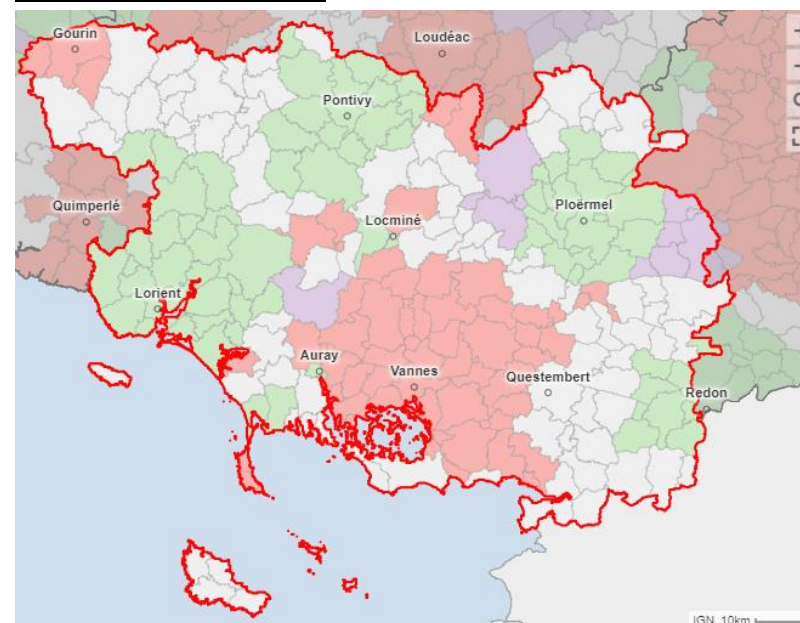
Population en 2018	Questembert	Languidic	Pluvigner	Theix-Noyalot
	7585	8010	7635	8117

Source : INSEE – recensement 2018 – PLATOSS

Questembert diffère des 3 autres communes par sa position hors champ des aires d'attraction des villes : moins de 15% des actifs Questembertois travaillent dans une même autre commune, également, la commune attire moins de 15% des actifs des communes environnantes.

Languidic et Theix-Noyalot sont placées dans la catégorie « commune de couronne », respectivement des pôles de Lorient et de Vannes. Pluvigner est une commune centrale, c'est-à-dire un pôle de population et d'emploi qui attire 15% des actifs des communes environnantes (couronne de Pluvigner).

Aire d'attraction des villes



Source : INSEE - 2018 – PLATOSS

Approche qualitative : entretiens avec les professionnels et acteurs de terrain

Une trentaine d'intervenant.es du territoire ont contribué à l'ABS en partageant leurs expertises de terrain lors d'entretiens. L'ABS se nourrit du croisement de ces regards pour connaître les actions de chacun et les différentes visions des besoins des habitants. Leurs champs d'intervention sont globaux ou plus ciblés autour d'une thématique ou d'un public. Les constats recensés sont complémentaires et des enjeux ressortent de manière récurrente. Nos sincères remerciements vont à ces professionnels et bénévoles. La liste des participant.es est en annexe.

Le réseau entre les acteurs de l'action sociale, la multitude de « portes » et de modes d'intervention et l'ancrage des structures et des dispositifs sont des atouts importants pour répondre aux besoins sociaux. La volonté de la mairie et des différents services sur les questions sociales est un élément évoqué plusieurs fois au cours des entretiens.

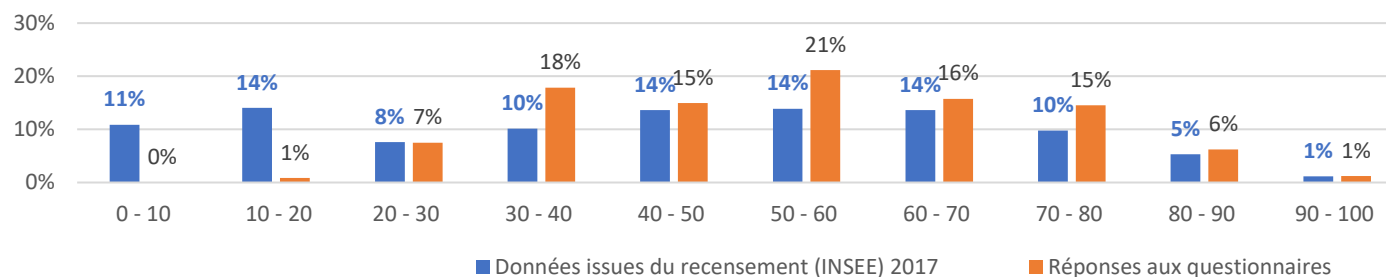
Principaux besoins identifiés

Le logement, la mobilité et le vieillissement de la population sont des problématiques de premier plan au regard des entretiens. Les problématiques autour du logement sont plurielles (saturation des parcs privé et social, logement d'urgence) et interdépendantes avec des problématiques d'insertion, de mobilité, de précarité. La mobilité est également un enjeu transversal pour un large public. Le vieillissement de la population renforce les enjeux liés à l'autonomie, à l'inclusion, à l'accompagnement des aidants familiaux. Les entretiens mettent également en avant les problématiques de lien social, une précarisation de la population, le besoin d'accompagnement des situations familiales et de développement de l'aller vers.

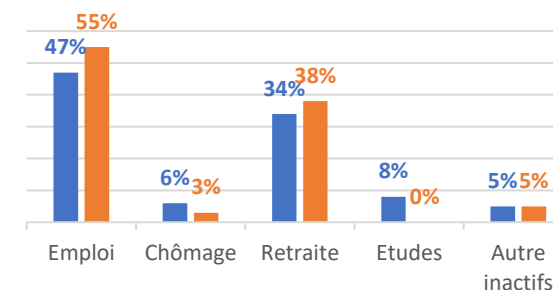
Approche quantitative : 242 réponses au questionnaire dont 121 en ligne

Un questionnaire a été distribué via le bulletin municipal et mis en ligne pour recenser les besoins des habitants de Questembert. 242 personnes ont ainsi participé à l'ABS. **Les réponses aux questionnaires sont utilisées en complémentarité des données officielles**, de l'INSEE et des autres organismes, disponibles en ligne via PLATOSS.

Répartition par tranches d'âge de la population de Questembert



Activités de la population



Les personnes qui ont répondu aux questionnaires sont âgées de 18 à 93 ans. La médiane se situe à 55 ans, 25% de l'échantillon est âgé de 18 à 40 ans, 25% des répondant.es sont âgés de 68 à 93 ans. La répartition des personnes selon leur ancienneté d'emménagement est similaire à celle faite à partir des données de l'INSEE : en moyenne, les répondant.es habitent depuis 17,3 années à Questembert. 25% d'entre eux déclarent habiter la commune depuis moins de 5 ans, la moitié depuis 10 années ou moins. 25% des personnes déclarent une durée d'habitation dans la commune entre 23 et 79 ans.

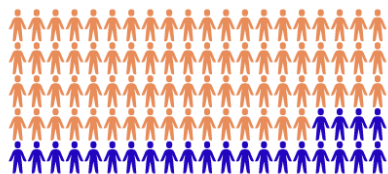
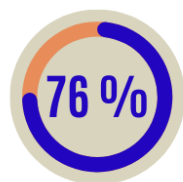
Principales préoccupations des répondant.es

93,4% des répondants ont déclaré leurs principales préoccupations via le questionnaire. 63% des personnes (153) ont mentionné 5 sujets de préoccupation, 26% des personnes (63) en ont mentionnés moins. En moyenne, les personnes ont mentionné 4,08 préoccupations.

Pour situer les préoccupations déclarées, il convient de noter que les répondant.es au questionnaire surreprésentent les ménages en couple et les propriétaires.

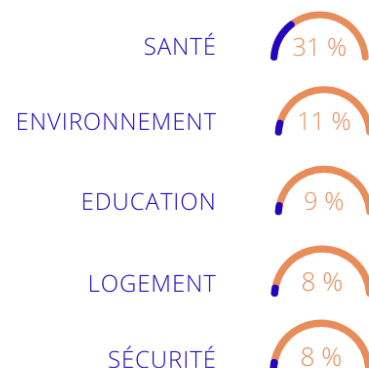
17 personnes (7%) ont également coché la mention « autre », la culture, la sécurité routière et les nuisances sonores y sont mentionnées à deux reprises.

Part des personnes désignant le sujet parmi ses 5 préoccupations principales



76 % des personnes ayant répondu au questionnaire ont classé la santé parmi leurs 5 sujets qui les préoccupent le plus à Questembert. 49% ont coché l'environnement, 45% la sécurité, 40% les transports, 36% l'éducation.

Part des personnes désignant le sujet comme première préoccupation



Les 5 classements moyens les plus élevés

Le classement moyen découle des deux indicateurs précédents.

- 1 Santé
- 2 Education
- 3 Logement
- 4 Sécurité
- 5 Pouvoir d'achat

La dépendance des personnes à mobilité réduite, le pouvoir d'achat, le logement et l'emploi sont des préoccupations également cochées par plus de 20% des personnes ayant répondu au questionnaire. Les problèmes de voisinage, l'isolement, la détresse psychologique et les addictions figurent parmi les 5 préoccupations principales de respectivement 13% des répondant.es, 11%, 10% et 6%.

Les thématiques prioritaires issues du comité de pilotage

Le comité de pilotage cible trois thématiques de travail prioritaires : **le logement, la parentalité et la mobilité.**

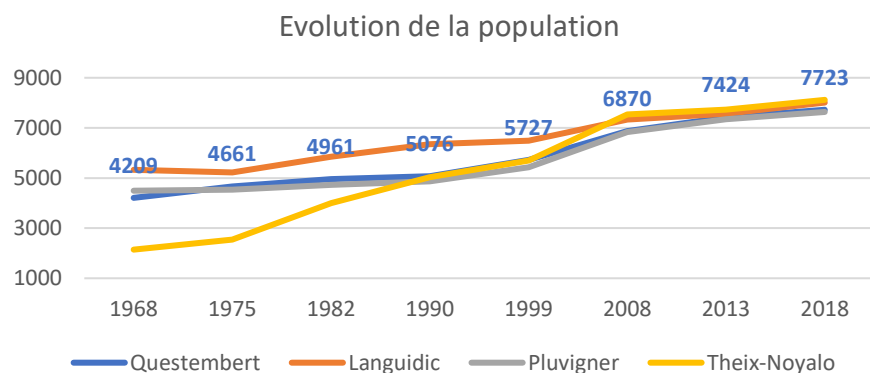
- Problématiques majeures autour du logement : le manque de logement, le logement indigne, le frein que représente le coût du logement pour les jeunes et les primo-accédants et le besoin de logements d'accueil temporaire. Le logement intergénérationnel est une piste de réflexion mise en avant par le comité de pilotage.
- Le soutien à la parentalité et le développement de « l'aller vers » sont des besoins prioritaires. La déscolarisation et les addictions sont des sujets bien identifiés par le comité de pilotage.
- Rompre l'isolement des personnes âgées et développer le covoiturage sont les enjeux principaux concernant la mobilité et les difficultés liées à l'éloignement.

Table des matières

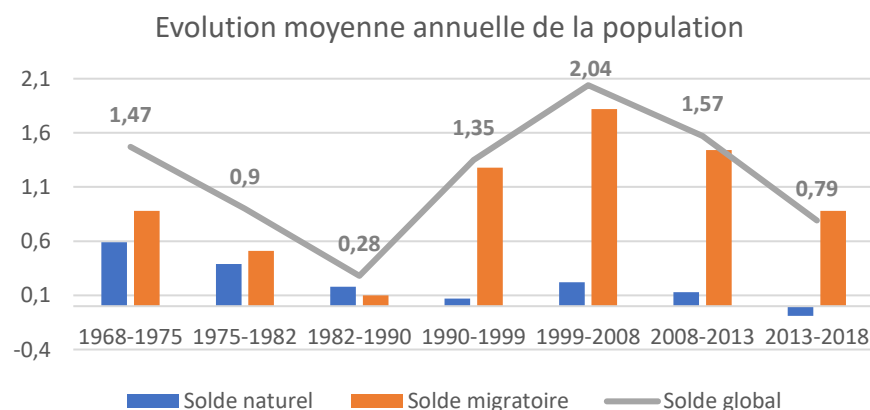
Enjeux et cadrage thématique.....	2
Démographie – Données de cadrage	6
Logement	7
Mobilité.....	11
Vieillesse et autonomie	12
Petite enfance, enfance, jeunesse et familles	16
Précarité.....	21
Santé	25
Recours aux droits	27
Annexes.....	28

Démographie – Données de cadrage

La population communale a augmenté de 80% environ depuis 1968. 7723 personnes habitent Questembert en 2018. Le prochain recensement sera en 2022. L'évolution annuelle moyenne de la population entre 2012 et 2017 est de 0,36%.

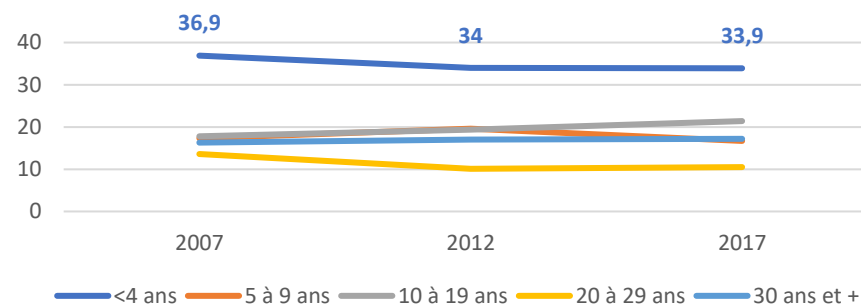


La hausse est principalement supportée par le solde migratoire depuis les années 1990. Le solde naturel est négatif (-0,09%) entre 2013 et 2018.



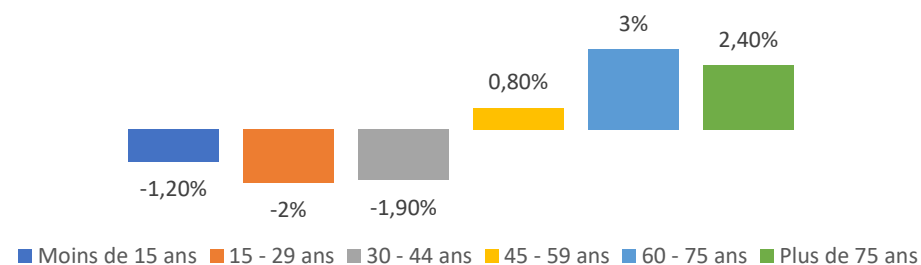
La position géographique de Questembert et la gare renforcent l'attractivité de la ville et le renouvellement de la population. Les professionnels du territoire notent un point de vigilance par rapport à l'interconnaissance des habitants.

Répartition de la population par ancienneté d'emménagement



La part de ménage ayant emménagé au cours des 4 dernières années (entre 2013 et 2017) est de 31,7% dans le Morbihan. En 2017, 13,3% des ménages Questembertois sont arrivés dans la commune au cours des 2 années précédentes, contre 11% en moyenne à Languidic, Pluvigner et Theix-Noyalao. Dans 50% des communes du Morbihan, la part de ménages dont l'ancienneté d'emménagement est inférieure à 2 ans correspond à moins de 9,7%.

Taux d'évolution annuel moyen (2012 - 2017)



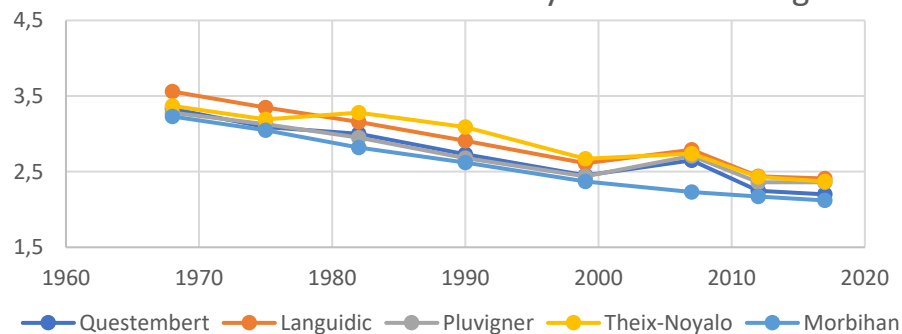
D'après les agences immobilières, la crise sanitaire a renforcé l'attractivité du territoire et la saturation du marché du logement. La hausse des demandes conduit à la hausse des prix : l'office notarial constate une augmentation des loyers de 10% en moyenne en Bretagne depuis le début de la crise. La compétition s'est accrue et les garanties demandées par les propriétaires sont plus importantes. La hausse des prix, le blocage des mobilités résidentielles, l'absence de logement vacant et la pénurie de biens s'alimentent mutuellement et excluent les ménages aux plus faibles ressources du marché de l'immobilier.

Logement

Saturation et sous-occupation des logements

Les demandes en agences immobilières proviennent de nouveaux arrivants qui souhaitent obtenir un bien « clés en main », avec des transactions rapides, des extérieurs. Les nouveaux arrivants sont des nouveaux retraités et des familles provenant du Sud de la France, de région parisienne principalement. Une partie des demandes concernent des habitants du territoire : des personnes âgées qui veulent se rapprocher du centre, de jeunes qui veulent quitter le foyer familial, de couples qui se séparent. D'après la littérature sur le sujet, à l'échelle nationale, les moteurs du besoin de logements est à la fois induit par la hausse de la population et par la diminution de la taille des ménages.

Evolution de la taille moyenne des ménages



Avec 2,2 personnes par ménages, 455 résidences principales sont nécessaires pour loger 1000 ménages en 2017 selon l'ADIL, soit 30 logements de plus qu'en 2007. Les 3381 ménages (ADIL 2021) comprennent 35% de personnes seules, 31% de couples sans enfant, 24% de couples avec enfant(s) et 9% de familles monoparentales.

84% du parc Questembertois sont des logements individuels en 2017, 15% des logements collectifs (9% à Languidic, 10% à Pluvigner, et 15% à Theix-Noyal). En 2020, 72 logements sont autorisés en construction neuve contre 16 de plus l'année précédente : 96% en individuel pur, 4% en individuel groupé et aucun en collectif ou résidence.

55% des répondant.es au questionnaire ne sont intéressés par aucun des types de logement suggérés. Parmi les 109 personnes restantes, le logement individuel a été coché 90 fois, semi-collectif 15, intergénérationnel 11 et collectif 8 fois.



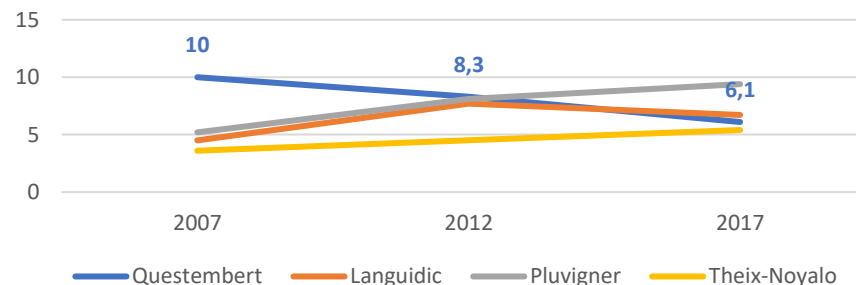
3916 logements à Questembert en 2017.

Logements par type d'occupation

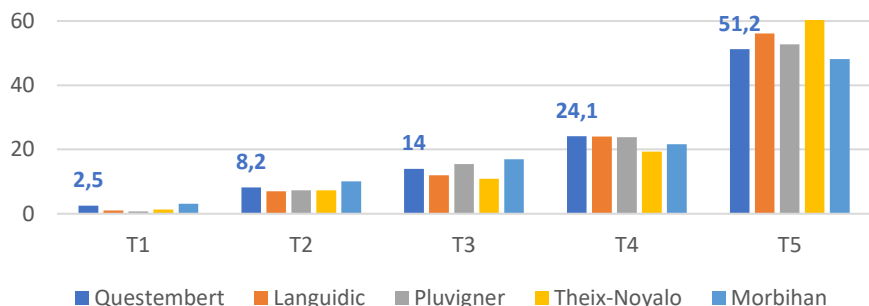


En moyenne, dans les communes françaises dont la population est comprise entre 7000 et 8000 habitants, 87% des logements sont des résidences principales avec un écart-moyen de 7 points de pourcentage (260 logements environ). La part de logement vacant est plus labile avec un taux de variation annuel moyen entre 2012 et 2017 de -5,9%. Elle décroît depuis 2007 et représente 6% des logements en 2017. D'après les informations des agences immobilières, le marché de l'immobilier est marqué par une pénurie de logement depuis la crise sanitaire. La raréfaction des logements vacants bloque les mobilités résidentielles des potentiels nouveaux arrivants et des habitants de Questembert.

Part de logements vacants

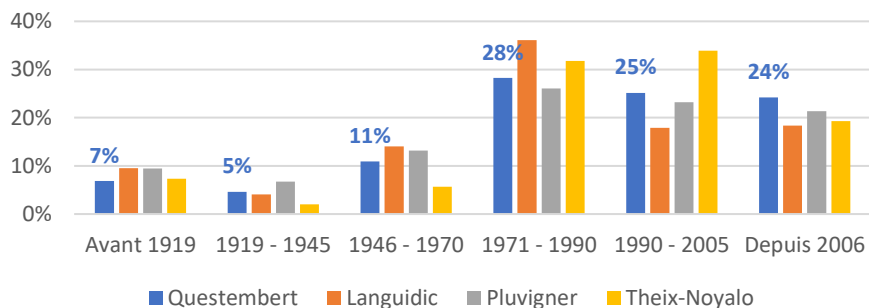


Répartition des résidences principales Selon le nombre de pièces d'occupation

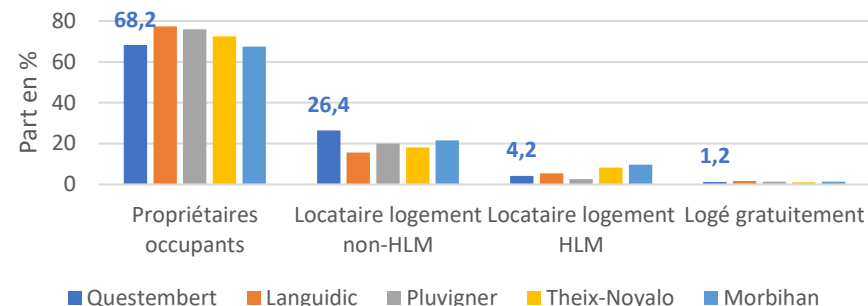


En 2016, le taux de sous-occupation est de 83% à Questembert, il est légèrement supérieur dans les 3 autres communes. A l'échelle du département, il est de 80,1%. La part des personnes seules est plus importante à Questembert que dans les autres communes : 34,6% des Questembertois.es sont seul.es, entre 26% et 28,8% dans les autres communes. Ce constat est particulièrement marqué chez les 20-24 ans (19,2% à Questembert contre 9,63% en moyenne dans les 3 autres communes) et les personnes âgées de 80 ans et plus (53% à Questembert, 46,3% en moyenne dans les 3 autres communes). De plus, la part de familles monoparentales est de 9,1% à Questembert en 2017, entre 6,4% et 7,5% dans les autres communes et 7,6% en moyenne dans le Morbihan.

Répartition des résidences principales Selon la période de construction

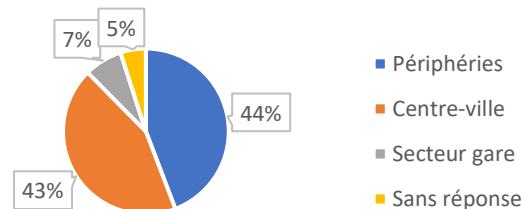


Répartition des résidences principales Selon le statut d'occupation



44% personnes qui ont répondu au questionnaire habitent en périphéries, 43% dans le centre-ville. 17% des habitants du centre-ville occupent un appartement, 3% des habitants des périphéries, 0% de ceux qui déclarent habiter le secteur gare. 99% des répondant.es propriétaires déclarent habiter une maison contre 68% des locataires d'un logement non-HLM.

Secteur d'habitation



Raisons	Nombre	Part
Taille	16	44%
Cadre de vie	14	38%
Raisons financières	13	36%
Adaptation PMR	9	25%
Eloignement	1	3%

15% des répondant.es au questionnaire déclarent que leur logement n'est pas adapté à leurs besoins, soit 36 personnes parmi les 242. 44% des 36 personnes qui déclarent que leur logement n'est pas adapté mettent en cause la taille du logement.

Les personnes dont le logement n'est pas adapté ont plus tendance à déclarer qu'elles souhaitent déménager à Questembert ou dans une autre commune. 52 souhaitent déménager, 30 à Questembert, 22 dans une autre commune.

Logement inadapté et projet de déménagement

Logement	Projet de déménager						Total	
	Non		Oui à Questembert		Oui dans une autre commune			
Adapté	173	85%	16	8%	14	7%	203	85%
Inadapté	12	33%	15	42%	9	25%	36	15%

Clé de lecture : 85% des 203 personnes qui ont déclaré que leur logement était adapté à leurs besoins ne souhaitent pas déménager, contre 33% des personnes dont le logement est inadapté.

14 personnes ont contacté le CCAS, pour une demande de logement social, d'aide financière ou un autre motif dans des proportions similaires. La majorité déclare que le service a répondu à leur besoin.

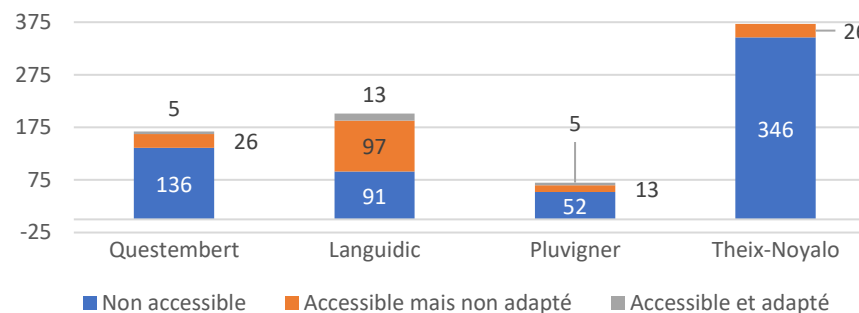
Plusieurs enjeux liés au logement social

Le CCAS et le CMS notent une progression importante des demandes de logement social. L'observatoire du logement social du Morbihan compte 7,3 demandes de logement pour 1 attribution à Questembert Communauté (**3^{ème} marché le plus tendu dans le Morbihan**), entre 10 et 20 dans la commune. Le parc social progresse lentement et les mobilités résidentielles sont en baisse.

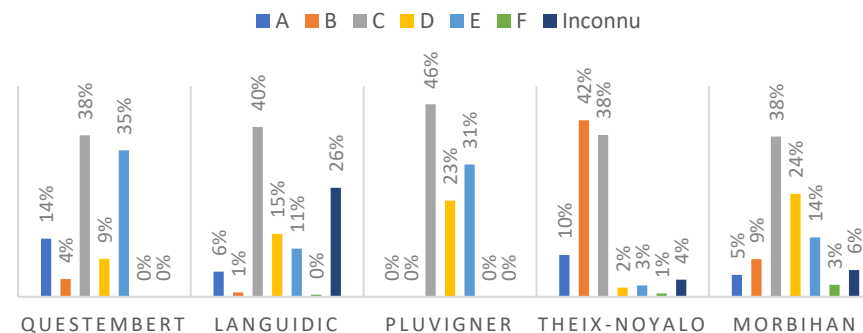
Le parc social de Questembert est composé de **195 logements** dont 142 logements sociaux (Bretagne Sud Habitat, Espacil et Vannes Golf Habitat), 29 logements communaux et 24 studios et duplex en résidence étudiante. 63 sont des T1 ou T1bis, 49 des T2, 62 des T3, 40 des T4 et 4 des T5. 6 logements sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. 18 nouveaux logements sociaux, essentiellement des T2 et des T3, sont en cours d'attribution. Les logements sociaux sont en moyenne âgés de 17 ans à Questembert, très inférieur à la moyenne départementale.

Les données issues de PLATOSS prennent en compte 167 des 195 logements sociaux. Languidic compte 201 logements sociaux, Pluvigner à 70 et 372 à Theix-Noyal.

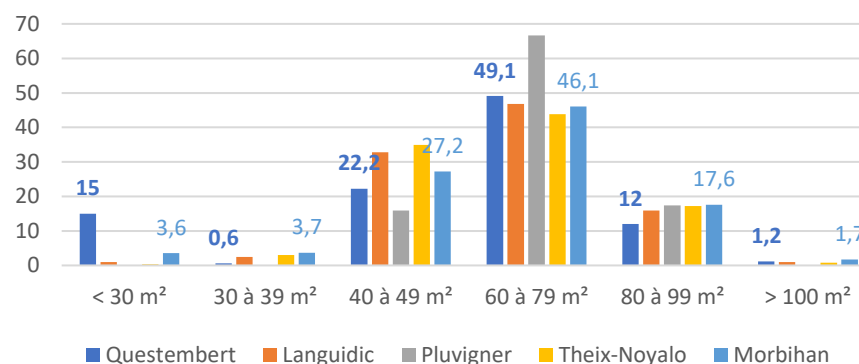
Accessibilité du parc social aux PMR en 2019



Répartition des logements selon leur performance énergétique



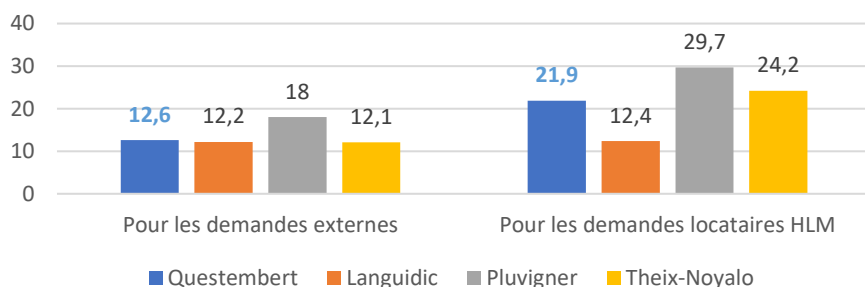
Répartition des logements sociaux par superficie 2020



D'après les fichiers départementaux de la demande locative sociale, 720 demandes de logement social actives en août 2021 mentionnent notamment la commune de Questembert. 315 d'entre elles ont été faites cette année, 243 en 2020. Une grande majorité, 74,2%, proviennent de personnes seules, 15,1% des familles, puis 8% émanent de couples, et 2% pour des colocations. Le premier motif de la demande (25,4%) est l'occupation d'un logement inadapté ou trop petit, suivi par le divorce ou la séparation (12%), le logement repris (11%) ou trop cher (8,6%).

158 demandes positionnent Questembert en premier choix de cette demande de logement social au 1^{er} janvier 2021, 57 à Languidic, 52 à Pluvigner et 177 à Theix-Noyal. A Questembert, 30% des demandes locatives proviennent de locataires de logements HLM, 70% sont des demandes externes dont 28% proviennent du parc privé.

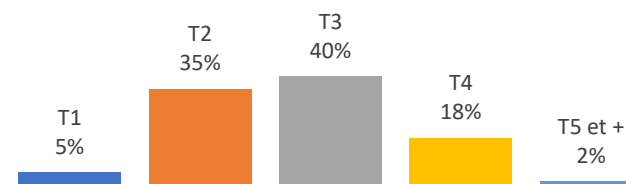
Délai moyen d'attente des demandes positionnant Questembert en première localisation (en mois)



Les demandeurs sont en majorité des habitants de Questembert (38%), 15% habitent Questembert Communauté, 30% habitent le département, et 18% sont hors département. Presque la moitié sont des personnes seules, 32% des personnes seules avec enfant(s), 10% des familles et 7% sont des couples. Les 30 – 39 ans représentent 26% des demandes, 21% proviennent des 40 – 49 ans, les 20 – 29 ans, 50 – 59 ans et 60 – 69 ans représentent entre 13 et 16% des demandes. 30% des demandeurs à Questembert sont bénéficiaires des minima sociaux, 22% en moyenne dans les 3 autres communes. Les principaux motifs de demande sont le fait de ne pas avoir de logement (18%), un divorce ou une séparation (15%), des

raisons de santé (11%), un logement trop cher (9%) ou trop petit (9%) ou le souhait de se rapprocher de sa famille (5%).

Répartition des demandes positionnant Questembert en première localisation selon la taille de logement demandée



A Questembert, 147 foyers sont bénéficiaires d'une allocation de logement familiale, 169 d'une allocation de logement sociale et 177 d'une allocation personnalisée au logement d'après le fichier de décembre 2020 de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) du Morbihan. 14,1% de la population bénéficient d'une aide au logement versée par la CAF en 2017 à Questembert. A Languidic, Pluvigner et Theix-Noyal, les parts d'allocataires se situent entre 9,3 et 11,4% des populations respectives des communes.

Développer les possibilités d'accueil d'urgence

Les acteurs autour du logement social alertent sur l'urgence des demandes de plus en plus fréquentes et la précarisation du public. Un volet d'action principal au CMS concerne l'expulsion locative ; la pénurie de logement est critique au regard de la hausse des expulsions à laquelle s'attendent les acteurs en fin de trêve hivernale.

Un local d'hébergement permet d'accueillir les personnes sans domicile fixe orientée par le SIAO 1^{er} Novembre au 30 Avril.

- L'équipe de bénévoles dynamique note que le logement est relativement exigü et des améliorations possibles en termes de sécurité.
- Dans la configuration actuelle, l'équipe de bénévoles ne peut répondre au souhait de la DDCS d'ouvrir l'hébergement à l'année.

Le logement d'urgence pour protéger les personnes subissant des violences est très attendu sur le territoire.

Mobilité

En moyenne, les actifs Questembertois parcourent des distances moins importantes pour se rendre sur leur lieu de travail qu'à Languidic, Pluvigner et Theix-Noyal. Toutefois, 70% des personnes qui ont répondu au questionnaire expriment un ou plusieurs besoins en matière de mobilité et les professionnels de différents champs d'intervention désignent la mobilité comme problématique de premier plan à Questembert. La thématique est transversale : les difficultés en termes de mobilité affectent un large public, des personnes âgées aux jeunes, ainsi que les personnes en situation de handicap, aux ressources réduites. Elles entravent l'accès et le recours aux droits et aux services ainsi que le lien social. Les difficultés liées à la mobilité seront abordées dans plusieurs parties suivantes.

Un enjeu d'adaptation de l'offre de transports collectifs

Constats

- La gare constitue un atout pour l'attractivité de la commune et les mobilités.
- Une majorité des professionnels notent une faiblesse du réseau de transport en commun.
- Des difficultés liées à l'éloignement de la gare du centre-ville.

27 personnes qui ont répondu au questionnaire déclarent avoir des difficultés à se déplacer à l'intérieur de la commune (soit environ 11,6% de l'échantillon), 48 personnes rencontrent des difficultés pour se déplacer hors de la commune (20%), 14 rencontrent des difficultés dans les deux cas (5,6%).

Difficultés d'accès aux transports collectifs		
Les horaires / la fréquence	48	20%
Destinations non couvertes	36	15%
Eloignement	33	14%
Coût	10	4%

Parmi les 41 personnes qui ont des difficultés à se déplacer à l'intérieur de la commune, l'éloignement des moyens de transports collectifs est la difficulté qui revient le plus comme étant problématique tandis que les 62 personnes qui ont des difficultés à se déplacer en dehors de la commune mettent majoritairement en avant le problème d'horaires et de fréquences des transports collectifs.

80 (33%) personnes identifient via le questionnaire l'amélioration de la desserte des transports locaux comme besoin en matière de mobilité. 21% des répondant.es mentionnent la nécessité d'une adaptation des horaires des transports collectifs.

Les questionnaires mettent peu l'accent sur la difficulté que peut représenter le coût pour l'accès aux transports collectifs. En revanche, cette difficulté financière liée à la mobilité est revenue fréquemment lors des entretiens. Elle freine l'insertion professionnelle, l'accès aux dispositifs d'aide sociale, notamment chez les jeunes, et l'accès à la santé etc. Offre sociale : Néo56, relaisjeunes56 proposent aides dans ce sens. A Questembert, 9,5% des ménages n'ont pas de véhicule contre 6,9% en moyenne dans les autres communes.

Faciliter l'intermodalité

En 2017, 2,5% des actifs utilisent les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail, 1,7% le vélo, 4% marchent. 86,6% des actifs se déplacent en véhicule motorisé (voiture ou 2 roues) à Questembert contre 89,6% des actifs habitant Languidic, Pluvigner et Theix-Noyal. Les réponses au questionnaire montrent qu'une partie importante des personnes n'utilisent jamais les transports collectifs. 30% des répondants se déplacent parfois avec le train et 24% avec le bus.

Fréquence	Voiture		A pied		Vélo		Train		Bus		Taxi		Covoiturage	
Tout le temps	170	70%	50	21%	12	5%	5	2%	4	2%	2	1%	1	0%
Ponctuellement	43	18%	93	38%	77	32%	67	28%	29	12%	18	7%	36	15%
Jamais	21	9%	91	38%	144	60%	161	67%	200	83%	213	88%	196	81%
Sans réponse	8	3%	8	3%	9	4%	9	4%	9	4%	9	4%	9	4%
Total	242	100%	242	100%	242	100%	242	100%	242	100%	242	100%	242	100%

Le besoin de pistes cyclables est partagé par 39% des personnes qui ont répondu au questionnaire. 50% des personnes âgées de 18 à 55 déclarent ce besoin et 28 % des 55 – 93 ans. Les 94 personnes qui ont des enfants à charge ont plus tendance à désigner les pistes cyclables comme besoin (60% d'entre elles) que les autres (26% des 148 personnes qui déclarent ne pas avoir d'enfant à charge). L'expression du besoin est similaire selon l'ancienneté d'emménagement, les habitants des périphéries et du centre-ville sont 40% à avoir cette attente, 33% des habitants du secteur gare.

63 personnes déclarent via le questionnaire qu'il est nécessaire **d'aménager les espaces piétons, soit 26% des réponses.**

Viellissement et autonomie

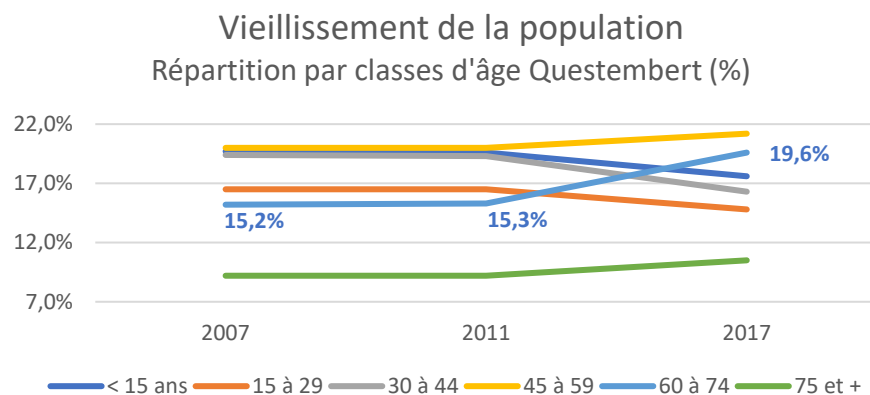
Un indice de vieillesse plus important comparativement

Questembert	Languidic	Pluvigner	Theix-Noyal
93,37	66,96	75,53	75,57

Clé de lecture : Pour 100 jeunes de moins de 20 ans, la commune compte 93 personnes âgées de 65 ans et plus.

Un double phénomène de vieillissement et de gérontocroissance de la population

+40% de personnes âgées de 60 ans et plus entre 2007 (1640) et 2017 (2283).



Le flux démographique renforce le vieillissement de la population. L'isolement familial de certains nouveaux arrivants rend la perte d'autonomie plus difficile.

D'après les projections menées par le Think Tank Matières Grises en 2020, la part des 65 ans et plus devrait augmenter de 20 à 27% entre 2020 et 2050 à l'échelle nationale, et la décennie 2020 – 2030 sera caractérisée par une hausse de 2 millions des 75 – 85 ans.

Un enjeu d'anticipation des besoins d'accompagnement et de prévention de la perte d'autonomie

- Une offre d'accompagnement en établissement importante

Avec **109 places dont 27 pour les personnes âgées autonomes**, la capacité d'accueil pour 1000 habitants de plus de 75 ans dépendants est de 105,3 places à Questembert, 104,5 en moyenne dans les autres communes.

- Des ressources pour l'autonomie ancrées sur le territoire et des partenariats développés

L'Espace Autonomie est un atout avec un ancrage fort sur le territoire et une équipe de 16 personnes (8 équivalents temps plein) dont 3 gestionnaires de cas pour les accompagnements de long-terme.

- Orientation des professionnels et des personnes âgées de 60 ans et plus (l'âge moyen des personnes se situe entre 75 et 80 ans)
- Evaluation des situations et des besoins des personnes
- Renseignements et accompagnement pour le maintien à domicile
- Actions collectives
- Un accueil de jour pour les personnes avec des troubles spécifiques et une solution de répit pour les aidants

Le Service d'Aide à Domicile (SAAD) intervient chez 132 personnes avec une équipe de 17 auxiliaires de vie qui réalisent 22500 heures par an en moyenne ce qui équivaut à 25000 interventions.

- La majorité des nouveaux bénéficiaires sont orientés par la mairie et l'Espace Autonomie.
- Une couverture des demandes et des besoins plus ou moins possible selon les périodes et des difficultés de recrutement en raison de la dévalorisation du métier.
- 27% des personnes qui se déclarent en situation de handicap via le questionnaire (26 au total) bénéficient de services d'aide à domicile.

Constats des professionnels de l'autonomie

- Une hausse et une complexification des demandes d'aide pour le maintien à domicile (dégradation de situations et montée des syndromes de glissement avec les périodes de confinement).
- Une évolution des publics : un nombre croissant de personnes âgées de 60 ans en demande en raison de la montée des cas de cancer.
- Une montée des demandes pour l'accueil temporaire.
- Un besoin de formation aux pathologies psychiatriques pour répondre aux demandes des personnes en situation de handicap.

Une fragilisation des retraités

Indicateur de fragilité	
Questembert	3,3
Languidic	3,7
Pluvigner	3,2
Theix-Noyal	2

La fragilité socio-économique des retraités est calculée à partir de l'âge, de l'isolement et des ressources modestes.

(Source : Observatoire des fragilités du grand nord)

L'indicateur de fragilité confirme le constat des acteurs sociaux et associatifs de l'isolement social et géographique important sur le territoire et renforcé par la situation sanitaire qui a mis en pause la vie associative. Selon les données issues du recensement de l'INSEE réalisé en 2017, à Questembert, 28,25% des personnes âgées de 60 à 79 ans vivent à domicile seules, 51,6% des 80 ans et plus. 19,8% des retraités bénéficiaires d'une pension de réversion. Cet isolement touche plus fortement les femmes : parmi les 60 ans et plus, deux fois plus de femmes vivent seules (37,6%).

20,8% des 1830 retraités exonérés de la CSG en 2017 et 2,6% des retraités qui cumulent un emploi et la retraite, 1,8% qui bénéficient du minimum vieillesse, un taux de fragilité économique à 45,6%.

Les difficultés financières freinent l'accompagnement à l'autonomie. Les critères d'accès à certaines aides financières pour bénéficier de services d'aides à domicile se sont durcis et les plafonds abaissés. Les professionnels rencontrés pointent la mauvaise prise en compte des historiques médicaux des personnes dans la grille d'évaluation des situations.

Une pluralité de club sociaux et d'associations autour du lien social

Plusieurs associations permettent, via des animations et activités, à des publics retraités aux besoins et envies divers de se rencontrer et de partager. Les entretiens avec des bénévoles d'Accueil Ville Française, du Bridge Club, du Club de l'Amitié et du Secours Catholique confirment le constat de la précarisation des personnes âgées et mettent en avant :

- Un besoin d'adaptation et d'accessibilité aux PMR des locaux municipaux disponibles pour les événements et activités associatives.

- Le lien entre les problématiques de mobilité (adaptation des véhicules pour PMR notamment) et d'accès à la santé.
- **Un enjeu de prévention et d'accompagnement des démarches administratives et informatiques pour lutter contre le non-recours aux droits et aux soins.**

Le taux de non-recours aux soins chez les personnes âgées de 55 et plus est de 4,5% à Questembert, de 4,4% à Languidic, 3,9% à Pluvigner et 2,8% à Theix-Noyal. 1,8% des retraités de la commune bénéficient de la complémentaire santé solidaire. En 2018, 2,4% des 55 ans et plus n'ont pas de médecin traitant.

Les professionnels de terrain expliquent le non-recours par le déni du vieillissement et la méconnaissance des droits face à la perte d'autonomie. Les démarches administratives et les difficultés financières sont aussi des obstacles.

Les intervenants du champ de l'autonomie préconisent une prévention moins pessimiste et le développement des activités intergénérationnelles dès l'école comme cela existe avec le multi-accueil l'Arche de Noé. De telles activités sont « un moyen discret et social d'ancrer la vieillesse dans les mentalités ».

Un point de vigilance est à noter concernant le **Dispositif d'Appui à l'Accompagnement** (DAC) qui devrait s'implanter sur le territoire en juillet 2022, au sein duquel divers services pour créer un guichet unique tout public. L'objectif est de lutter contre la méconnaissance et le non-recours aux droits. Le questionnement des acteurs de terrain porte sur l'impact que le dispositif aura sur la qualité des services, le risque de déperdition de la proximité et du fonctionnement auquel les usagers se sont habitués, la polyvalence tout public dans laquelle il ne faudrait pas perdre l'expertise gérontologique, et enfin les moyens et la gouvernance du DAC.

Une réflexion à mener autour des aidant.es

Ratio aidants/aidés	
Questembert	4,18
Languidic	5,42
Pluvigner	3,88
Theix-Noyal	5,61

On compte 4,18 personnes âgées entre 55 et 64 ans qui sont de potentiels aidants pour 1 personne âgée de 85 ans ou plus potentiel aidé.

Ratio aidants/aidés : Les aidants non professionnels peuvent être quantitativement représentés par les 55 à 64 ans. Le rapport des 55-64 ans (population des aidants) sur les personnes âgées de 85 ans ou plus (population quantitativement représentative des aidés) donne une idée du potentiel d'un territoire en matière d'apport des aidants aux personnes âgées dépendantes.

44 personnes déclarent être aidant.e via le questionnaire (18% des réponses) : 31 femmes, 7 hommes, et 6 répondant.es "foyer". Les personnes sont âgées de 26 à 88 ans, 50% d'entre elles ont entre 49 et 67 ans. Un peu plus d'un tiers des aidants sont retraité.es, la moitié est en emploi.

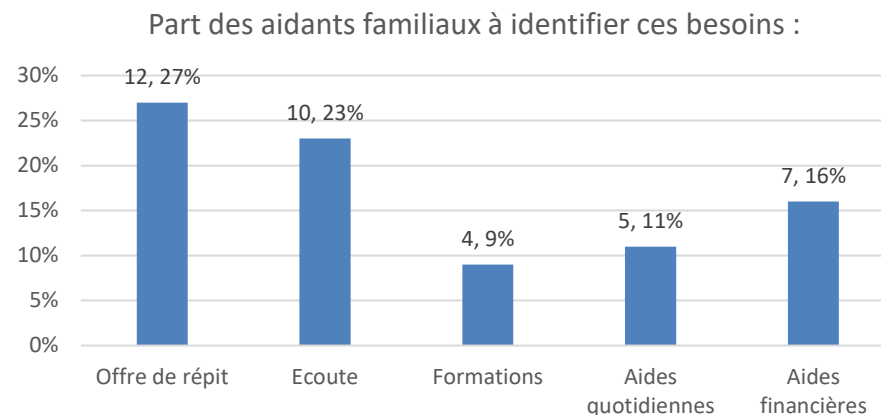
Les professionnels de la vieillesse mettent en avant un enjeu d'accompagnement du nombre croissant d'aidant.es familiaux. Ils expliquent le non-recours aux droits par leur méconnaissance et la culpabilité. Préconisation d'un entretien : identifier et proposer un accompagnement au conjoint d'une personne âgée évaluée en GIR4.

Ressources existantes

L'Espace Autonomie offre une solution de répit aux aidant.es avec un accueil de jour et une possibilité d'hébergement temporaire. Ils y ont aussi la possibilité de recevoir de l'aide dans leurs démarches administratives. Une action collective autour de la psychologie et du vieillissement est en projet pour accompagner les aidant.es et lutter contre l'isolement.

L'association Accompagnement Soins Palliatifs 56 du pays de Vannes est composée de 18 bénévoles formés à l'accompagnement. En partenariat avec les infirmières, les bénévoles interviennent dans les établissements de soins publics et privés, en EPHAD, à domicile via le service HAD ou les médecins traitants, pour proposer une écoute, une présence et entretenir le lien social auprès des personnes en fin de vie.

36% des 44 aidants qui ont répondu au questionnaire déclarent se sentir suffisamment soutenu. La même proportion se sent peu soutenue. Une part importante apporte une aide pour les courses (41% des 44 aidants) et le transport (30% des 44 aidants). Les démarches administratives et le lien social/l'écoute sont mentionnées à plusieurs reprises.



Un enjeu de prévention pour changer de regard sur les vulnérabilités, soutenir les aidants et favoriser la bientraitance.

Des phénomènes complexes et interdépendants engendrent des situations de maltraitance. La promiscuité et la dépendance sont mises en cause lors des entretiens. Selon le rapport intitulé « Note d'orientation pour une action globale d'appui à la bientraitance dans l'aide à l'autonomie » (PIVETEAU, 2019), les droits et « capacités » de décision et de participation de la personne aidée dans ses choix de vie, et le besoin de respect et de reconnaissance, dans leur rôle professionnel ou familial, des aidants sont clés pour favoriser la bientraitance.

Autonomie & inclusion des personnes en situation de handicap

D'après le fichier de décembre 2020 de la CAF, 105 personnes bénéficient de l'allocation adulte handicapé (AAH) à Questembert la même année, 277 à l'échelle de Questembert Communauté, 97 en moyenne dans les trois autres communes en 2019.

D'après le Système National des Données de Santé, 1911 personnes bénéficient du dispositif Affectation Longue Durée à Questembert en 2019, c'est-à-dire d'une prise en charge à 100 % par l'Assurance maladie des soins qu'engendrent une maladie chronique à caractère grave. 25,2% de la population sont concernés, 21,7% en moyenne à Languidic, Pluvigner et Theix-Noyal.

L'accompagnement global du foyer Marie Balavenne

Le foyer de vie Marie Balavenne dispose de 23 places pour accueillir 17 résidents en hébergement complet et 6 en accueil de jour. Une extension récente des locaux permet de mieux répondre aux besoins d'accompagnement identifiés sur le territoire. Les personnes accueillies sont orientées par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées et arrivent généralement des Instituts Médico-Educatifs (structure d'accueil pour les personnes en situation de handicap âgée de moins de 20 ans) ou des Etablissements et Services d'Aide par le Travail.

Le terme « personne en situation de handicap » réfère à la non-réalisation ou la réalisation partielle des habitudes de vie d'une personne. Il concorde avec l'approche inclusive selon laquelle il est question d'agir sur l'environnement physique et social pour prévenir la rencontre d'obstacles. L'accompagnement global au foyer de vie, caractérisé par des activités éducatives et une ouverture sur l'extérieur, vise à travailler ce rapport à l'environnement pour développer l'autonomie des personnes. L'ouverture du foyer sur le territoire comprend l'entrée de personnes extérieures lors d'évènements telle que la bourse aux plantes, et un accompagnement hors les murs des résidents.

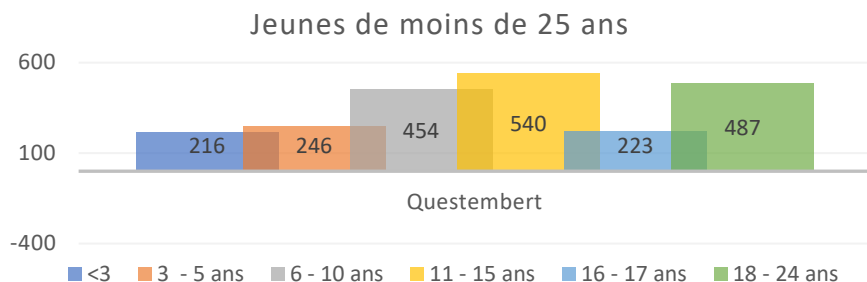
26 personnes sur les 242 questionnaires déclarent être en situation de handicap.

<u>Effectifs par difficultés déclarées au questionnaire</u>	Nombre	Part
Offre de services non-adaptée	10	38%
Accès aux commerces et établissements publics	8	31%
Pas de difficulté rencontrée	8	31%
Mobilité dans l'espace public	5	19%
Isolement social	4	15%

Les thématiques majeures identifiées pour faciliter le développement de l'autonomie des personnes

- **L'habitat inclusif** : l'accompagnement hors les murs comprend un programme pour expérimenter de vivre dans son propre appartement en dehors du foyer. Les délais importants pour accéder aux logements sociaux et la durée de 2 à 6 mois de l'expérimentation limite les possibilités de réalisation du programme. De plus, 18,6% du parc social est accessible aux PMR à Questembert ; le taux est inférieur à ceux de Languidic, Pluvigner et du Morbihan. (Cf. Plusieurs enjeux liés au logement social, page 9.)
- **La mobilité et l'accessibilité** : le réseau de transports, la sécurité des routes et des trottoirs sont mis en cause dans les problématiques d'accessibilité. Parmi les répondant.es au questionnaire, les personnes en situation de handicap ont eu plus tendance à déclarer des difficultés d'accès aux services publics, à la formation et aux commerces.

Petite enfance, enfance, jeunesse et familles



La répartition des jeunes par tranches d'âge est similaire à Languidic, Pluvigner et Theix-Noyal.

Une offre d'accueil globale importante

Taux d'accueil	Questembert	Languidic	Pluvigner	Theix-Noyal	Morbihan
Global	112,8	66,9	80,5	108,6	82,6
Collectif	35,6	18	30,1	34,4	28,2
Individuel	77,2	48,9	50,4	74,2	54,4

En 2018, pour 100 enfants de moins de 3 ans, 35,6 places sont disponibles en accueil collectif, 77,2 auprès des assistantes maternelles agréées.

Le multi-accueil l'arche de Noé pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans (6 en situation de handicap). Une équipe pluridisciplinaire de 15 professionnels accueillent 120 familles par an avec une capacité d'accueil de 30 enfants par heure.

Le service périscolaire important (800 inscrits) centralise des missions variées : l'inscription aux écoles, au Pédibus, le lien aux écoles, la garde aux heures scolaires : Pomme d'Api accueille 60 enfants avec une équipe de 35 personnes.

37 assistantes maternelles proposent 137 places de garde individuelle dans la commune. L'offre est plus importante que la demande contrairement au reste de territoire de la communauté de communes (listes d'attente). La tendance nationale est à la baisse du nombre d'assistantes maternelles (non-renouvellement des départs en retraite et manque de reconnaissance du métier).

Plusieurs modes de garde supplémentaires à venir sur le territoire intercommunal :

- Une Maison d'Assistants Maternelles (MAM), financée avec le plan rebond 2021 de la CAF
- 2 micro-crèches privées.

Un enjeu d'information et d'orientation des familles

Le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternelles (RIPAM) apporte une aide aux familles pour trouver une assistante maternelle et réaliser les démarches administratives telles que le contrat de travail.

Un guichet unique pour orienter les familles sur le premier accueil est en projet pour une meilleure lisibilité de l'offre d'accueil.

Des atouts à préserver

Un travail collaboratif important entre les structures pour un projet éducatif global : passerelle entre le multi-accueil et l'école maternelle, actions intergénérationnelles, ouverture sur l'environnement avec l'aménagement du parcours sensoriel et le cheval territorial. Le projet éducatif du territoire est en cours de révision pour viser une meilleure interconnaissance entre les acteurs et co-construire les orientations.

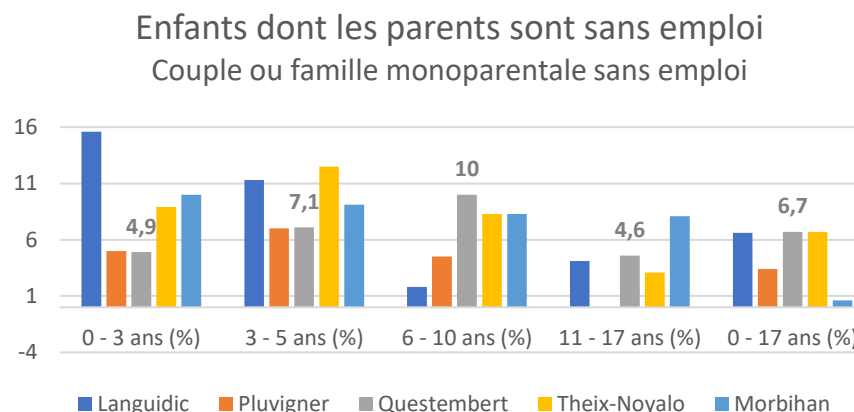
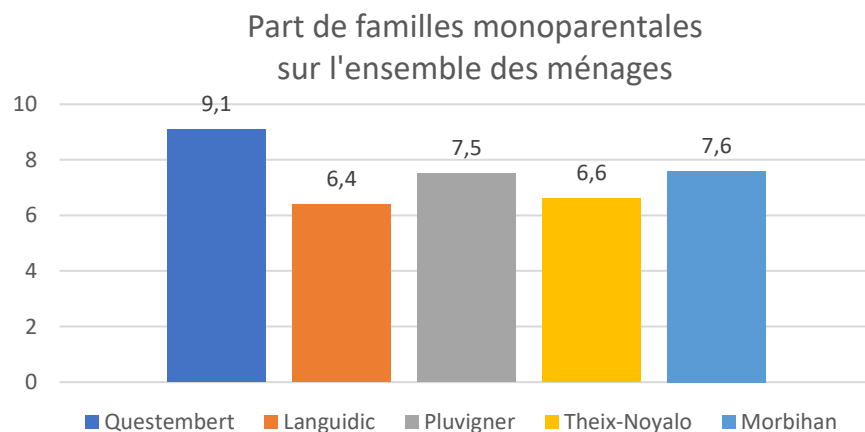
La diversité des professionnels en accueil collectif est un atout pour les familles : les compétences spécifiques de chacun permettent aux parents de construire leurs propres réponses selon leurs attentes singulières. Une vigilance est à avoir quant au risque de déperdition de cette multitude de portes avec le ratio de personnel qualifié / non-qualifié en cours de réforme.

Les demandes évoluent vers des horaires plus atypiques et des temps d'accueil réduits en fonction des situations professionnelles : un enfant remplacé par 1,8 voire 2 au multi-accueil. Une réflexion y est en cours sur l'adaptation des possibilités d'accueil aux besoins des familles précarisées par la crise sanitaire. 54 personnes qui ont répondu au questionnaire utilisent un mode d'accueil collectif. Le budget de ce mode d'accueil est un atout pour 19 personnes, les activités pour 18 personnes, les horaires pour 15 et les déplacements pour 9. Le mode d'accueil ne convient pas à 3 personnes, en raison des déplacements et des horaires.

Constats des professionnels

- Une réflexion à mener sur l'inclusion et les besoins d'accompagnements individualisés en collectif face à la montée des comportements inadaptés et des situations de handicap.
- Un enjeu autour de la mixité sociale : informer pour déconstruire les idées préconçues, mettre en place des indicateurs de suivi (la tarification peu représentative des situations réelles).
- Un besoin croissant de soutien aux familles

Une attention à porter aux besoins des familles monoparentales et en précarité financière



Les familles monoparentales représentent près d'une famille sur 7 en 2017 (14%) contre une sur 10 en moyenne dans les 3 autres communes.

Construire l'inclusion des enfants et des jeunes en situation de handicap

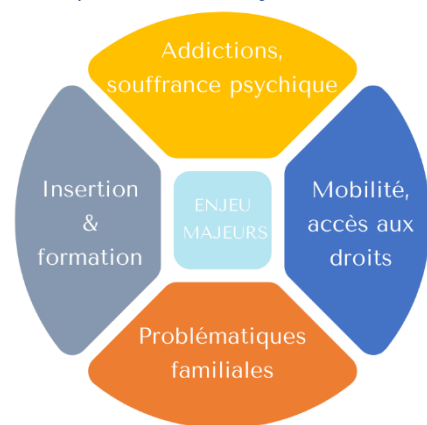
2 Unités localisées pour l'inclusion scolaire en école et 3 en collège et lycée.

Les professionnels de l'enfance mettent en avant des problématiques de moyens humains et financiers pour accompagner l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil.

Le Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile (SESSAD) poursuit l'inclusion et l'accès aux droits communs des personnes en situation de handicap âgées de 5 à 16 ans. L'accompagnement en milieu ordinaire permet une prise en charge globale et une intervention durable en prenant appui sur les ressources du territoire. Le service joue un rôle d'intermédiation vers les partenaires, de sensibilisation dans les écoles et de soutien aux parents.

Les demandes sont en augmentation et se complexifient. La hausse des délais de prises en charge et le manque de relais après 20 ans pour l'accompagnement en milieu ordinaire fragilisent les situations.

Une pluralité d'enjeux autour des jeunes



Les jeunes font face et cumulent plusieurs difficultés qui s'alimentent mutuellement. Les problématiques addictives et de détresse psychologique sont majeures sur le territoire : Relais Jeunes 56 constate des problèmes de toxicomanie chez 80% des jeunes rencontrés. La souffrance psychique et le besoin d'un lieu d'écoute sont repérés dès 2008 par le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) et les problématiques familiales et de souffrance psychique représentent 50% des problématiques qui y sont identifiées en

2019. Les professionnels du réseau MISACO et le CMS constatent une augmentation des troubles du comportement et des situations de vulnérabilité.

Les professionnels de terrain évoquent un contexte de banalisation et d'accessibilité des produits (drogues et alcool) même pour les plus jeunes. Ils mettent ces problèmes en relation avec la déscolarisation, les moments de crises (de changements) et constatent un rajeunissement du public touché.

L'impact important de la crise sanitaire

Les intervenants observent une augmentation du nombre et de la fréquence des entretiens par situation et des niveaux des symptômes plus inquiétant. Les décompensations sont plus rapides et les besoins d'accompagnement relèvent plus fréquemment du long-terme. En 2019, le PAEJ accueille 35 situations, 44 personnes, et réalise 100 entretiens. En 2020, les 16 situations chez 20 personnes ont donné lieu à 177 entretiens.

La croissance importante des problématiques psychologiques est de tendance nationale. D'après l'enquête menée par IPSOS, publiée en janvier 2021, 32% des 18-24 ans souffrent d'un trouble de santé mentale, 11 points de pourcentage de plus que dans l'ensemble de la population. Les jeunes, les femmes et les plus précaires sont particulièrement vulnérables face à ce qu'appelle la fondation FondaMental la « vague psychiatrique » du Covid-19.

Des actions désinstitutionnalisées à soutenir pour endiguer le non-recours

Le non-recours à l'aide publique est un phénomène d'ampleur chez les jeunes adultes à l'échelle nationale et communale. Selon le baromètre du renoncement aux soins de l'Observatoire des non-recours aux droits et services, il y a une prévalence du « manque d'information sur les aides et les personnes à qui s'adresser » parmi les raisons avancées pour l'expliquer. Il s'exprime également sous la forme d'une non-demande. **Les professionnels de terrain mettent l'accent sur la nécessité de développer les actions désinstitutionnalisées** : le cloisonnement institutionnel et informatique, la segmentation des publics, la diversité des droits et des services, la complexité et l'instabilité pour y accéder sont autant d'entraves au recours. Aussi, les raisons financières (le reste à charge, l'avance des frais) et le manque de maîtrise de l'outil informatique engendrent du non-recours qui impacte davantage les jeunes les plus vulnérables et participe ainsi à la montée de la précarité et au creusement des inégalités.

Les entretiens insistent sur le respect de la temporalité du jeune et l'appui de la diversité des réponses pour permettre aux jeunes de se saisir des dispositifs selon leurs besoins spécifiques et de participer activement à la construction de leur propre réponse. Ils font ressortir la portée du travail en réseau et l'importance du collectif MISACO pour faciliter les partenariats. Les actions collectives permettent d'informer et de faire connaître les dispositifs situés à Vannes qui restent méconnus des personnes habitant Questembert.

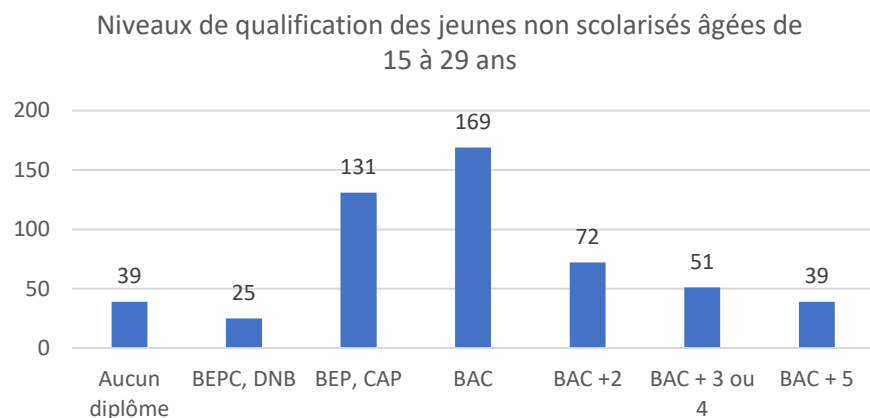
Mobilité et accès aux droits et aux soins

Certaines structures demandent de fait une mobilité à Vannes ce qui peut restreindre leur accès voire être un facteur de décrochage. Typiquement en cas de problématiques addictives, si Douar Nevez (centre de soins, d'accompagnement et de prévention situé à Vannes et à Ploërmel pour toute personne ayant une consommation ou un comportement addictif) intervient 2 à 3 fois par an au bus, son accès pose des difficultés importantes aux jeunes les plus précaires financièrement et socialement. Pour la majorité des professionnels de terrain rencontrés, le réseau de transports collectifs trop peu développé freine les jeunes pour accéder aux droits, aux services et aux dispositifs d'aide sociale. La plupart des jeunes rencontrés par les structures ne sont pas véhiculés et se heurtent au coût du permis. Cela engendre des difficultés de formation et d'insertion également.

Insertion & formation

Les problématiques d'insertion sont très liées à celles évoquées précédemment. L'accès à l'emploi est un facteur clé pour soigner les troubles addictifs. Les difficultés liées à la mobilité freinent logiquement l'accès aux droits, aux services et de fait à la formation et à l'emploi. La réponse est nécessairement multiple.

Les acteurs du territoire constatent un nombre important de demandes : les permanences de la Mission Locale sont systématiquement complètes. La problématique principale autour de l'insertion est celle de l'employabilité en raison d'une inadéquation entre la demande de travail et l'offre des personnes non-diplômées.



Evolutions prochaines

Le dispositif Garantie Jeunes permet d'accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans vers l'emploi ou la formation avec une allocation financière. En plus des 150 places existantes (à Vannes), 150 places supplémentaires sont déployées depuis le mois d'avril avec notamment une formule délocalisée du dispositif qui le rendra plus accessible.

La loi pour une école de la confiance du 26 juillet 2019 a institué une « Obligation de formation » qui concerne tout jeune jusqu'à l'âge de sa majorité et prend le relais de l'instruction obligatoire. La Mission Locale sera en lien direct avec l'Education Nationale et ses partenaires habituels pour mettre en œuvre cette prestation.

Ressources existantes

La Mission Locale, le PAEJ, Relais Jeunes 56, Néo56 et la Maison Familiale Rurale œuvrent pour favoriser l'insertion des jeunes : accompagnement pour travailler sur les projets professionnels, aide aux démarches administratives et informatiques, aide à la recherche de stage, d'apprentissage ou d'emploi...

- Des postes informatiques sont en libre accès dans plusieurs structures et des cours d'informatique sont dispensés dans le cadre du Point Accueil Emploi.
- Dans le cadre du Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, la Mission Locale accorde une allocation financière destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion.
- Néo56 embauche des personnes qui relèvent de l'Insertion par l'Activité Economique qui permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles, de bénéficier d'un accompagnement renforcé pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle par le biais de contrats de travail spécifiques. Le groupe dispose également d'une branche intérim pour embaucher hors cadre IAE.

Plusieurs dispositifs visent à agir sur les problématiques de mobilité dans ce cadre :

- le Relais Jeunes 56 accompagne (littéralement) les jeunes vers la formation, la santé, l'emploi, l'accès au logement ;
- Néo mobilité propose aux personnes engagées dans une démarche active d'insertion professionnelle la possibilité de passer le permis en moins de 18 mois et à moindre coût et celle de louer un véhicule à moindre coût.

Soutien à la parentalité et accompagnement des familles

Les acteurs autour de l'enfance et de la jeunesse notent des demandes croissantes de soutien à la parentalité. Il porte sur des aspects multiples et les thématiques principales diffèrent selon les acteurs :

- l'écoute, l'échange, le quotidien et le travail du lien parent-enfant
- la prise de confiance en ses capacités parentales
- les divergences éducatives
- les pathologies
- les négligences et violences intrafamiliales : l'activité de la cellule de recueil des informations préoccupantes a doublé depuis les confinements.

Une offre publique diversifiée

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) s'adresse aux familles d'enfants âgés de 0 à 6 ans. Le lieu vise à favoriser les échanges et le lien entre les parents.

Relais Jeunes 56 propose un accompagnement individuel de 6 mois aux parents d'enfants de 0 à 25 ans, renouvelable une fois.

Plusieurs acteurs notent une part importante des demandes qui émanent de familles monoparentales ou de parents séparés. Sur les 4 lieux d'écoute du PAEJ en 2019, les demandes de soutien des parents ou des proches émanent à 17% de familles monoparentales, dont 90% de mères seules.

Plusieurs professionnels de terrain font part de la culpabilité éprouvée par les parents à solliciter de l'aide. Les stigmates de l'action sociale et la catégorisation des aides institutionnelles freinent les demandes des parents. Les actions désinstitutionnalisées sont efficaces contre le non-recours. Les actions hors les murs permettent à la fois une prévention et d'aller vers.

Augmentation des violences intrafamiliales, conjugales et sexuelles

Le CMS et le Planning Familial 56 Questembert pointent une augmentation des violences subies par les femmes, notamment avec les périodes de confinement. Selon le planning familial, il est nécessaire d'agir à plusieurs niveaux pour lutter contre ces violences : éducation, prévention, protection. Le logement d'urgence est très attendu et sera nécessairement une plus-value sur le territoire pour accueillir et protéger les personnes qui subissent des violences. Les entretiens mettent l'accent sur l'importance de lieu d'accueil, d'écoute.

Les ressources du territoire sont très sollicitées

L'action collective « L'effet papillon » est portée par une équipe de professionnels du service social du CMS, de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la CAF en vue de favoriser la capacité des femmes victimes de violence conjugale à se percevoir comme une personne dans son unité au-delà du statut de victime. L'action s'articule autour de 4 axes : groupe de parole, atelier corps/créativité, temps « prévention » pour mettre en lien avec travailleurs divers du médico-social, parentalité.

Le CIDFF du Morbihan, situé à Vannes, exerce une mission d'intérêt général dont l'objectif est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Ses domaines d'intervention sont pluriels : accès aux droits, lutte contre les violences sexistes, emploi, égalité.

Le Planning Familial 56 tient une permanence d'accueil et d'écoute. Le motif le plus récurrent des sollicitations concernent les violences intrafamiliales, conjugales et sexuelles. Les bénévoles interviennent dans les écoles pour proposer des ateliers de prévention et d'éducation à l'égalité des genres.

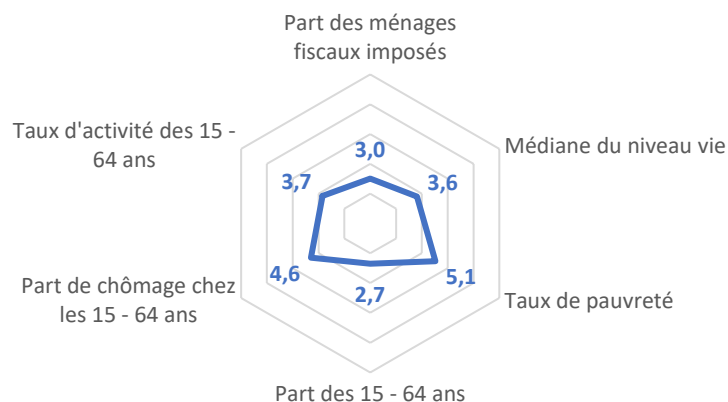
Enjeux et besoins identifiés par les acteurs du territoire :

- Des formations pour repérer les violences sexuelles, conjugales et intrafamiliales dans les lieux d'accueil centraux telle que peut l'être la mairie.
- Développer l'accueil des personnes trans' et le soutien aux travailleuses du sexe
- Favoriser les relations avec les brigades de gendarmerie
- Prévenir l'isolement et les situations de vulnérabilité

Précarité

Indicateurs comparatifs 2017 – 2018

Les indicateurs situent Questembert par rapport aux communes de même strate de population (entre 7000 et 8000 habitants). Plus l'indice se rapproche de 10, plus Questembert se situe dans un centile supérieur.



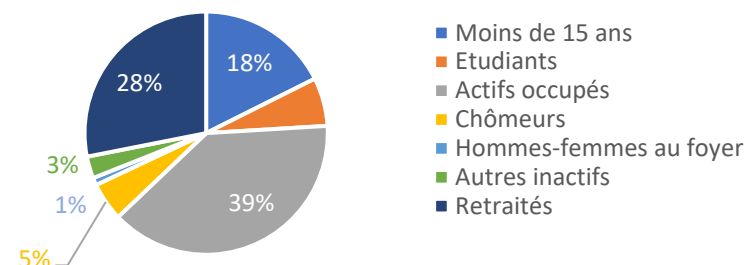
Clé de lecture graphique : Avec un indice de 5,1 pour Questembert, on compte 49% des communes de la même strate de population dont le taux de pauvreté en 2018 est plus élevé.

46%	La part des ménages fiscaux imposés en 2018.
21220€	Médiane du niveau de vie : 50% des ménages de Questembert ont un niveau de vie annuel inférieur à 21220€ en 2018. La même année, le niveau de vie médian mensuel est égal à 1721€ à Questembert, 1717€ à Languidic, 1684€ à Pluvigner, 1918€ à Theix-Noyalto et 1745€ dans le Morbihan.
11%	Taux de pauvreté : 11% des habitants de Questembert ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté établi à 60% du niveau de vie médian mensuel français, soit 1041€ par mois en 2018. A Languidic, Pluvigner et Theix-Noyalto, les taux se situent entre 7 et 10%, 11,2% dans le Morbihan.
4470	Nombre de personnes de 15 à 64 ans en 2017, soit 59% de la population.
8,6%	La part de chômeur.ses chez les 15 – 64 ans en 2017.
3304	Nombre de personnes actives de 15 à 64 ans en 2017. Le taux d'activité des 15 – 64 ans est de 73,9% .

Les actifs représentent 44% de l'ensemble de la population en 2017. La part de la population en âge de travailler (15 à 64 ans) baisse de -0,07% par rapport à la population totale entre 2012 et 2017. L'évolution moyenne annuelle de la population active est supérieure à 2% entre 1999 et 2012, et égale à -0,02% entre 2012 et 2017. A Languidic, Pluvigner et Theix-Noyalto les évolutions moyennes annuelles des populations actives sont comprises entre 0,63% et 1,35%.

Entre 2007 et 2017, la part des retraités augmente de 3 points de pourcentage et atteint 28,1% de la population. Pour un retraité, il y a 1,4 actifs occupés à Questembert. Le rapport entre le nombre d'actifs occupés et le nombre de retraités, qui décroît de 0,3 actifs depuis 2007, est inférieur à ceux de Languidic, Pluvigner et Theix-Noyalto situés entre 1,5 et 1,8.

Activité de la population en 2017



L'évolution des emplois domiciliés sur le territoire est négative entre 2012 et 2017 (-0,96%). L'Indice de Concentration d'Emploi (le rapport entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs occupés) est de 91 en 2017, ce qui représente une baisse de 6 points par rapport à 2007 (ICE 2007 : 74 à Languidic, 62 à Pluvigner et 111 à Theix-Noyalto). Un ICE très supérieur à 100 caractérise les pôles d'emplois, un territoire résidentiel s'il est très inférieur à 100.

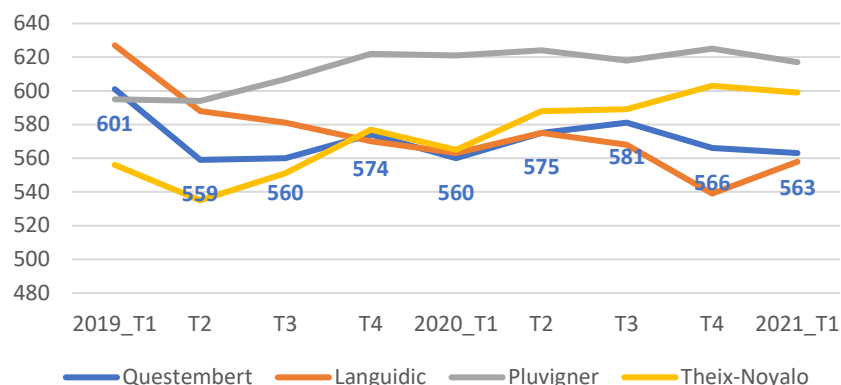
Actifs selon la nature du contrat de travail

CDI et titulaires fonction publique	2106	71,4%
CDD	253	8,6%
Interim	65	2,2%
Emplois aidés	14	0,5%
Apprentis ou stagiaires	90	3,1%
Employeurs	170	5,8%
Indépendants	243	8,2%
Aides familiaux	7	0,2%

Les CDI et titulaires de la fonction publique représentent 75% des contrats de travail à Languidic, 70% à Pluvigner, 74,7% à Theix-Noyalto.

Insertion professionnelle

Evolution du nombre de DEFM - catégorie ABC
Indice 100 - 1er trimestre 2019



Source : DARES, Pôle Emploi, Statistiques du Marché du Travail

Taux de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) catégorie ABC

Indicateurs (%)	Languidic	Pluvigner	Questembert	Theix-Noyal
Taux de DEFM de catégorie ABC - Total	15,2	17,6	16,9	16,4
-- Taux pour les femmes	17,8	20,9	18,5	17,7
-- Taux pour les hommes	12,8	14,4	15,3	15
-- Taux pour les actifs de moins de 25 ans	27,9	32,6	28,0	26
-- Taux pour les actifs de 25 à 49 ans	14,1	15,4	16,3	14,9
-- Taux pour les actifs de 50 ans et plus	13,9	18,3	14,6	17,1

Catégories de demande d'emploi

A	B	C
DEFM sans emploi	DEFM avec activité réduite courte (< 78 heures / mois)	DEFM avec activité réduite longue (> 78 heures / mois)

La majorité des demandeurs d'emplois sont sans emploi (catégorie A) dans chaque tranche d'âge : cela concerne 55% des 563 demandeurs d'emploi, soit 313 personnes. 69% des hommes demandeurs d'emploi en fin de mois sont en catégorie A, contre 49% chez les femmes. 30,2% des femmes salariées habitant le territoire travaillent à temps partiel, 6,8% chez les hommes. Les demandeurs d'emplois de longue durée (de plus d'un an) représentent 8,2% de la population active à Questembert.

Des outils d'insertion professionnelle

- Le cœur d'activité historique de **Néo Emplois** est l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) avec le retour à l'emploi des personnes en difficulté sociale et/ou professionnelle. 3 conseillers accompagnent environ 150 personnes entre Questembert et Elven par an, pendant 24 mois maximum, dans un objectif de retour à l'emploi durable (CDD, CDI, formation...). L'association intermédiaire recrute les salariés pour répondre aux besoins des particuliers, collectivités et entreprises. L'accompagnement socioprofessionnel personnalisé favorise l'emploi durable des personnes. Une branche intérim permet d'embaucher hors cadre IAE.
- La Mission Locale à destination des jeunes

Les problématiques principales pour le retour à l'emploi sont l'employabilité et la mobilité selon les professionnels de terrain. Le niveau de qualification du public ne permet pas de répondre aux offres d'emplois les plus courantes telles que celles pour le métier d'aide à domicile.

1 ménage sur 10 dont les ressources sont constituées à 100% de prestations en 2019

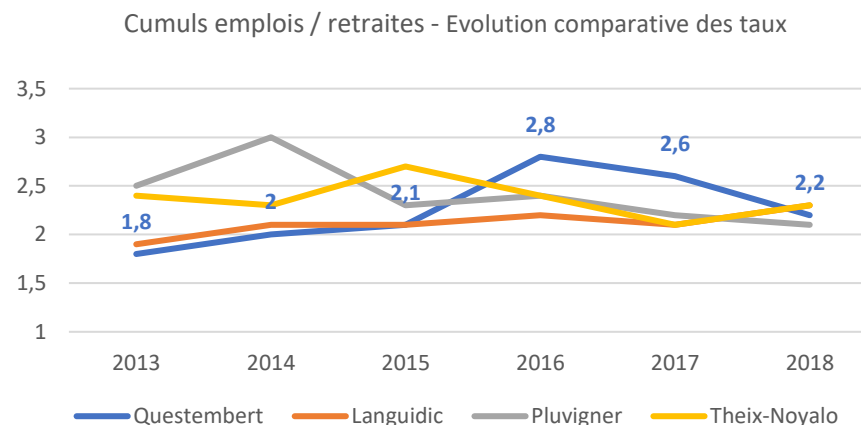
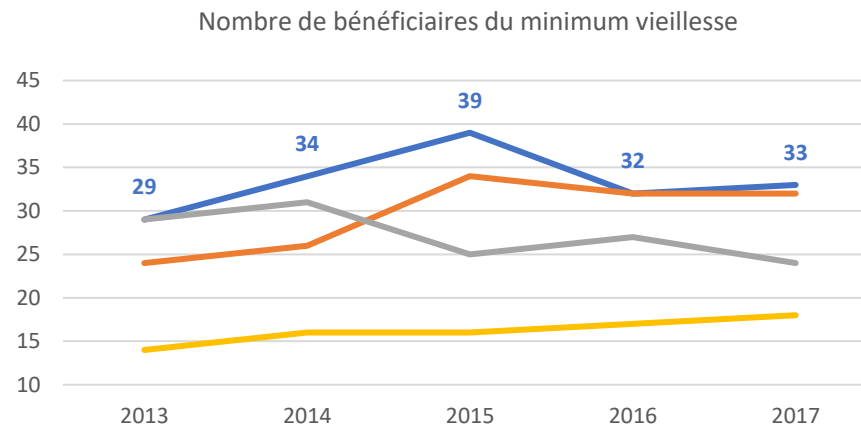
Part de – (%)	Languidic	Pluvigner	Questembert	Theix-Noyalo
la population allocataire de la CAF	46,3	46,3	46,4	47,1
foyers aux ressources constitués à 50 % de prestations CAF	14,3	11,5	16,7	12,8
foyers aux ressources constitués à 100 % de prestations CAF	7,7	7	10,4	6,4
la population de moins de 65 ans à bas revenu	13,1	12	15,9	12,3
bénéficiaires du RSA	2,7	1,8	3,2	2,4

Entre 2017 et 2019, le nombre de foyers allocataires de la CAF a augmenté de 8% en moyenne (+8% à Questembert, +11% à Languidic, +5% à Pluvigner, +10% à Theix-Noyalo, +9% à l'échelle du département).

La mesure des bas revenus repose sur la notion de « revenu par unité de consommation » (RUC) : c'est-à-dire le revenu du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Le nombre d'unités de consommation des foyers allocataires est obtenu en appliquant les coefficients de pondération pour tenir compte de la composition familiale (1 unité de consommation pour le premier adulte ; 0,5 par adulte ou enfant âgé de 14 ans ou plus ; 0,3 par enfant âgé de moins de 14 ans ; 0,2 pour une famille monoparentale). A Questembert, 15,9% des personnes allocataires de la CAF vivent sous le seuil de bas revenus, qui est établi à 60% du RUC médian des allocataires de la CAF en 2018. En décembre 2020, d'après les fichiers de la CAF, 670 des 3470 personnes couvertes par une allocation de la CAF vivent sous le seuil de bas revenus, soit 19,3%.

Les entretiens confirment l'importance de la précarité sur le territoire, avec une hausse du nombre de foyers bénéficiant du RSA, des dossiers de surendettement plus fréquents, et une précarisation qui touche un public plus large. 195 personnes sont couvertes par un Revenu de Solidarité Active en 2020 d'après les fichiers de la CAF à Questembert, 576 à l'échelle de l'EPCI.

La précarité économique affecte un large public



A l'échelle de département, 2,25% des retraités cumulent emploi et retraite en moyenne entre 2013 et 2018.

Les situations de précarité freinent particulièrement le lien social et l'accompagnement face à la perte d'autonomie et de fait le recours aux soins. (cf. « Une fragilisation des retraités » page 13).

Précarité sociale et isolement

Un isolement plus fort comparativement

Part de personnes seules	Languidic	Pluvigner	Questembert	Theix-Noyalo
Ensemble (%)	27,9	28,8	34,6	26
< 20 ans	0,4	1	3,7	1
20 à 24 ans	9,6	7,8	19,2	11,5
25 à 39 ans	8,3	9,1	12,4	11,2
40 à 54 ans	10,6	10,8	13,7	9,9
55 à 64 ans	16,7	17	19,3	15,6
65 à 79 ans	21,9	24,6	26,4	20,7
80 ans et +	51	45,6	53	42,2

Source : PLATOSS

Les entretiens avec les bénévoles des associations caritatives, des clubs sociaux et autour des personnes âgées confirment le besoin de lien social et de lieu d'écoute.

Réponses au questionnaire

Fréquence des visites	Sentiment d'isolement								Total	
	Non		Plutôt pas		Partiellement		Oui			
Tous les jours	12	86%	0	0%	0	0%	2	14%	14	6%
Plusieurs fois / semaine	57	90%	5	8%	1	2%	0	0%	63	29%
Plusieurs fois / mois	48	69%	12	17%	9	13%	1	1%	70	32%
1 fois par mois	27	53%	12	24%	11	22%	1	2%	51	23%
Jamais	8	40%	5	25%	5	25%	2	10%	20	9%

Les données issues du questionnaire montrent un lien entre la fréquence de visite des proches et le sentiment de solitude.

Le lien social au centre des actions collectives (CMS) et des associations caritatives

L'action collective « Consommer malin », mise en place depuis 2017, portée par le conseil départemental, le centre social Eveil de Caden et la CAF vise à favoriser l'autonomie des habitants dans une démarche d'optimisation des ressources financières, personnelles et territoriales. Le but est également de rompre l'isolement relativement important au niveau de la commune.

Le Secours Catholique, la Croix-Rouge et les Restos du Cœur présents à Questembert travaillent en partenariats avec les professionnels du social pour agir contre la précarité financière exacerbée avec la crise sanitaire et mènent également des actions pour favoriser l'interconnaissance entre les habitants du territoire.

Les demandes concernent l'aide financière :

- Aide d'urgence et chèque d'accompagnement personnalisé
- Les aides pour régler les factures d'eau, d'électricité et de loyer impayés
- Les dossiers de micro-crédits portés par le Secours Catholique en partenariat avec le Crédit Mutuel de Bretagne
- La vente solidaire de vêtements au niveau de la Vestiboutique portée par la Croix-Rouge

Ainsi que les actions pour favoriser le lien social :

- Action de promotion des solidarités menées dans les collèges notamment
- Animations pour favoriser le lien social tel que le Café sourire
- Action collective « Le temps d'une balade » mise en place depuis mars 2018 portée par le CMS en vue de favoriser le bien-être des personnes isolées par la marche et la découverte du territoire.

Santé

Questionnaires - Accès à l'offre de santé		
Très facilement	35	14%
Facilement	119	49%
Plutôt difficilement	62	26%
Difficilement	24	10%
Sans réponse	2	1%
Total	242	100%

76% des personnes ayant répondu au questionnaire placent la santé parmi leurs 5 premiers sujets de préoccupations, 31% en première position.

La commune est dotée notamment d'une maison de santé pluridisciplinaire, de 3 pharmacies et un service de soins infirmiers à domicile.

Nombre de professionnels à Questembert	Densité de professionnels		Part des bénéficiaires dans la population (%)		
	Questembert	Moyenne LPT	Questembert	Moyenne LPT	
Omnipraticiens	9	11,7	8,37	91,4	92,60
Infirmiers	16	22	20,27	16,1	27,47
Kinésithérapeutes	12	15,5	10,90	21,3	20,10
Orthophonistes	5	64,7	33,50	3	2,57

*LPT : Languidic, Pluvigner, Theix-Noyal. La densité concerne le nombre de professionnels au 31/12 2020 pour 10000 habitants. Source : Fichier National des Professionnels de Santé. Les données au sujet de la part de bénéficiaires concernent le nombre de bénéficiaires ayant fait l'objet d'au moins un remboursement de la prestation.

Un tiers des médecins généralistes sont âgés de 55 ans et plus. La majorité des infirmiers et des kinésithérapeutes ont moins de 50 ans. La consommation moyenne d'actes orthophonistes par bénéficiaires est plus importante chez les 75 ans et plus que dans les autres tranches d'âge.

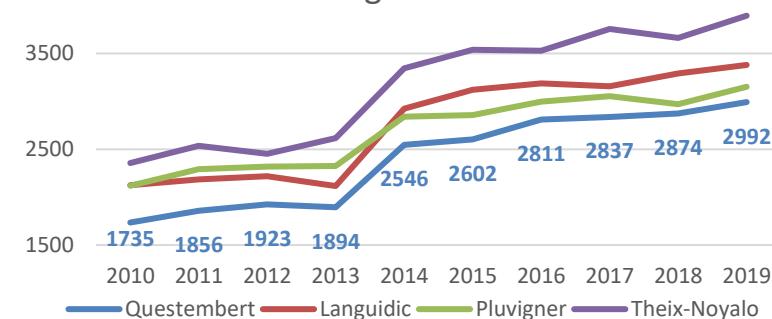
63% des répondant.es sont en difficulté face à l'éloignement des spécialistes de santé, 37% en raison du manque de disponibilités des professionnels. Les dentistes, les sages-femmes et les gynécologues sont plusieurs fois mentionnés sur les questionnaires mais également par les intervenants à Questembert (Relais Jeunes 56, Planning Familial 56). Plusieurs nouveaux arrivants mentionnent des difficultés pour rencontrer les médecins généralistes qui ne prennent plus de nouveaux patients.

Part des bénéficiaires dans la population (%)				
Catégorie de soins	Questembert	Languidic	Pluvigner	Theix-Noyal
Biologie médicale	50,2	45	45,9	50,2
Orthodontie faciale	4,8	1,7	3,8	4,7
Spécialiste	37,1	29,1	35	45,9

Source : Système National de Données de Santé

3 dentistes exercent à Questembert en 2020, 3 de moins qu'en 2014. En 2020, l'INSEE compte 3,9 dentistes pour 10000 habitants à Questembert contre 6,27 en moyenne à Languidic, Pluvigner et Theix-Noyal. 39,4% de la population sont bénéficiaires d'au moins une prestation remboursée d'un chirurgien-dentiste, contre 44,37% en moyenne dans les autres communes.

Évolution du nombre de bénéficiaires de chirurgiens dentistes



Avec **2 sages-femmes en 2020 à Questembert**, 4,6% de la population sont bénéficiaires d'une prestation remboursée par une sage-femme, contre 8,67% en moyenne à Languidic, Pluvigner et Theix-Noyal. A Questembert, 6,1% des bénéficiaires d'actes de sages-femmes ont moins de 14 ans. Les entretiens relèvent des difficultés d'accès aux droits et aux soins en raison du faible nombre de sages-femmes agrémenté pour réaliser les interruptions volontaires de grossesse. Le besoin d'orientation et d'information autour des questions de la vie affective, de la sexualité et de la contraception est majeur parmi les demandes faites au Planning Familial 56 dans le cadre de l'accueil téléphonique.

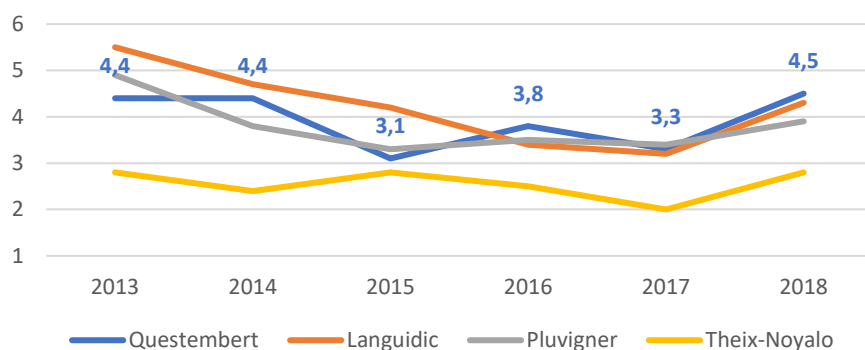
Les personnes qui ont déclaré avoir des **difficultés pour se déplacer** ont plus tendance à déclarer un accès difficile ou plutôt difficile à la santé. 37% des 153 personnes qui désignent l'éloignement des spécialistes de santé comme une difficulté pour recourir aux soins, sont des répondant.es qui ont déclaré rencontrer des difficultés pour se déplacer.

Un non-recours aux soins important

En 2020, 6935 habitants de Questembert bénéficient d'au moins une prestation remboursée chez un médecin généraliste, 7246 en moyenne dans les trois autres communes.

Les entretiens mettent l'accent sur le non-recours important chez les jeunes, en raison de problématiques financières, de méconnaissance des droits et de mobilité. Les personnes âgées sont aussi concernées : les professionnels autour de l'autonomie et d'accompagnement en fin de vie font part d'une méconnaissance des droits en fin de vie et d'un besoin de prévention.

Taux de non-recours aux soins chez les 55+



- 2,4% des 55 ans et plus n'ont pas de médecin traitant à Questembert, entre 2 et 2,8% dans les autres communes.
- La consommation moyenne d'actes de kinésithérapeutes par bénéficiaires est moins élevée à Questembert chez les personnes âgées de 75 ans et plus : 24 actes moyen par bénéficiaires à Questembert en 2019, contre 34,93 en moyenne dans les trois autres communes.

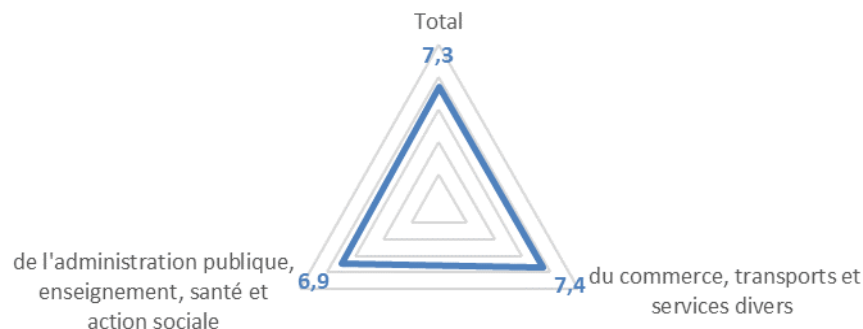
Une saturation des services de soins en santé mentale

Plusieurs acteurs du collectif MISACO signalent une saturation des hôpitaux de santé mentale et des délais d'accès aux soins importants. Le centre médico-psychologique (composé d'une équipe de 4 infirmiers, 2 psychologues, un médecin psychiatre, une psychomotricienne et une assistante sociale) relève une contrainte financière et de moyens humains qui limite les possibilités d'accueil. Les délais pour un rendez-vous avec un médecin psychiatre sont de 4 mois en moyenne, une année pour les psychologues. Les professionnels signalent l'émergence d'un public jeune, la hausse des décrochages du suivi et des problématiques autour de deuil et de l'isolement en conséquence des périodes de confinement.

Recours aux droits

Indicateurs comparatifs - Etablissements actifs au 31 décembre 2018

Les indicateurs situent Questembert par rapport aux communes de même strate de population (entre 7000 et 8000 habitants). Plus l'indice se rapproche de 10, plus Questembert se situe dans un centile supérieur.



Clé de lecture graphique : Avec un indice de 6,9 pour Questembert, on compte 31% des communes de la même strate de population dont le nombre d'établissements actifs de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale est plus élevé en 2018. L'ensemble des établissements actifs au 31 décembre 2018 comprend les établissements de l'agriculture, sylviculture et pêche (5%), de l'industrie (7%), de la construction (11%), du commerce, transports et services divers (66%) et de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale (11%).

L'accueil de proximité est un point fort du territoire avec les mairies et le développement des solidarités autour des associations caritatives et du centre social Eveil. 3 minutes sont nécessaires en moyenne aux habitants de Questembert pour accéder aux équipements de service public depuis leur domicile, 5,33 minutes en moyenne à Languidic, Pluvigner et Theix-Noyal.

La présence du CMS favorise l'accès aux droits avec des dispositifs d'aide déssectorisés. Les missions majeures du primo accueil (mise en œuvre d'une réponse administrative en vue de l'accès ou du maintien des droits sociaux dans un délai rapide) concernent la complémentaire de santé solidaire, le logement social, l'accompagnement administratif auprès des caisses de retraite, de l'aide juridictionnelle, de la Maison départementale de l'autonomie.

Des projets en cours pour étoffer les ressources existantes

- L'espace autonomie seniors est un atout considérable du territoire ; il fusionnera avec le guichet unique tout public du **Dispositif d'Appui à la Coordination** (DAC) qui devrait s'implanter sur le territoire en juillet 2022. L'objectif est de lutter contre la méconnaissance et le non-recours aux droits en facilitant la lisibilité de l'offre sociale. Le questionnement des acteurs de terrain porte sur l'impact que le dispositif aura sur la qualité des services, le risque de déperdition de la proximité et du fonctionnement auquel les usagers se sont habitués, la polyvalence tout public dans laquelle il ne faudrait pas perdre l'expertise gérontologique, et enfin les moyens et la gouvernance du DAC.
- La **Maison France Services** ouvrira prochainement suite à la validation du projet à l'unanimité par Questembert Communauté : un pôle est prévu à Questembert, un pôle secondaire à Malansac, et une itinérance sur les autres communes. Les 3 salariés feront l'intermédiaire avec un référent dans chaque organisme partenaire (Partenaires obligatoires : CAF, ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques, CNAM, CNAV, mutualité sociale agricole, pôle emploi, la poste.)

D'après les informations récoltées via les questionnaires et les entretiens, la fracture numérique entrave l'accès aux droits notamment chez les personnes âgées mais le phénomène touche également les jeunes. 15% des répondant.es au questionnaire déclarent ainsi des difficultés d'accès à l'informatique, 16% aux démarches administratives et 14% aux services publics.

Développer l'aller vers pour favoriser le recours aux droits

Plusieurs acteurs insistent sur l'importance de mener des actions désinstitutionnalisées. Les réponses au questionnaire mettent en avant une non-demande avec 91 personnes (38% de l'échantillon) qui déclarent qu'ils ne contacteraient ni la mairie, ni le CCAS, ni une assistante sociale en cas de difficulté sur le plan social. **Parmi eux**, 63 (26% de l'échantillon) feraient appel à leurs proches ou à internet uniquement, 15 contacteraient une association.

126 (52% de l'échantillon) répondant.es déclarent qu'ils contacteraient la mairie, le CCAS ou une AS en cas de difficulté sur le plan social.

Annexes

Glossaire des sigles

AAH : Allocation Adulte Handicapé

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

ABS : Analyse des Besoins Sociaux

ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CASF : Code de l'action sociale et des familles

CAF : Caisse d'Allocation Familiale

CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

CSG : Contribution sociale généralisée

CMS : Centre Médico Social

CMP : Centre Médico Psychologique

DAC : Dispositif D'appui à la Coordination

DARES : Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques

DEFM : Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois

EPHAD : *Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes*

GIR 4 : La grille AGGIR est un outil permettant d'évaluer le degré d'autonomie ou de perte d'autonomie des personnes, principalement des personnes âgées, qu'elles résident en institution ou à domicile, utilisée en France. Le GIR correspond au niveau de perte d'autonomie. Les personnes évaluées en GIR 1 à 4 peuvent bénéficier de l'APA. Le Gir 4 correspond à deux catégories de personnes : les personnes qui ont besoin d'aide pour se lever et se coucher mais peuvent ensuite se déplacer seules à l'intérieur du logement.

HAD : Hospitalisation A Domicile

HLM : Habitation à Loyer Modéré

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

LAEP : Lieu Accueil Enfants Parents

MAM : Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s

MISACO : Mission d'accompagnement de collectifs de prévention du suicide

PAEJ : Point Accueil Ecoute Jeunes

PLATOSS : PLAtforme de l'Observation Sanitaire et Sociale

PMR : Personnes à Mobilité Réduite

RIPAM : Relais Intercommunal Parents Assistante Maternelle

RUC : La mesure des bas revenus repose sur la notion de « Revenu par Unité de Consommation ».

SESSAD : Services d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

ULIS : Les Unités localisées pour l'inclusion scolaire accueillent des jeunes dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation continue dans une classe du milieu ordinaire, mais qui peuvent bénéficier d'une forme ajustée de scolarisation. Elles font partie intégrante de l'établissement scolaire ordinaire dans lequel elles sont implantées.

Bibliographie

Broussy, L. (2020). « Décennie 2020-2030 : l'explosion des 75-85 ans », *Matières Grises*. [Disponible en ligne le 20.08.2021] URL : <https://matieres-grises.fr/wp-content/uploads/2020/09/Note-04-decennie-2020-2030.pdf>

Dumont, G. (2019). « Les besoins en logement et leur géographie: Comment les mesurer ? Quelle prospective ? », *Les Analyses de Population & Avenir*. [Disponible en ligne le 20.08.2021] URL : <https://www.cairn.info/revue-analyses-de-population-et-avenir-2019-9-page-1.htm?contenu=article>

Léger, J-F. (2020). « Le lien logement-population à l'échelle locale. I – Le « rendement démographique » des logements », *Espace populations sociétés*. [Disponible en ligne le 20.08.2021] URL : <http://journals.openedition.org/eps/9511>

Liste des entretiens et remerciements

L'ABS réunit plusieurs contributeurs par leurs apports qualitatifs et quantitatifs. Nos sincères remerciements vont aux personnes qui nous ont partagé leur expertise de terrain dans le cadre de l'ABS, ainsi qu'à Christophe HAZO et Christophe MOREAU pour leurs conseils pour réaliser les entretiens.

Enfance, jeunesse, familles			
Adeline BONNO		Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles / Lieu d'Accueil Enfants Parents	
Bouchra EL AMRANI		Services d'Education Spéciale et de Soins A Domicile	
Eva DREANO, Axèle GORAGUER, Gildas MAUDET, Jenny PREVOST		Relais Jeunes 56	
Karen BARBIER		Multi accueil « l'Arche de Noé »	
Stéphanie LE FORESTIER		Pomme d'Api et service périscolaire	
Danielle LE BERRE		Mission Locale	
Marie-Hélène LE GOFF		Point Accueil Ecoute Jeunes	
Cathy VERGER		Questembert Communauté, pôle services à la population	
Rozenn AUSSEL		AS gendarmerie	
Autonomie		Logement	
David TOUCHERY	Espace autonomie, Maison France Services	Karine PRIEM	Centre Communal d'Action Sociale
Catherine GUILLAUME	SAAD	Stéphanie FORTIN	Agence immobilière Guy Hoquet
Monique LE BRECH	Accompagnement Soins Palliatifs 56	Colette MAUNY	Office notarial
Julien MERIAND	Foyer de vie Marie Balavenne	Claire JEGOUSSE	ADIL 56
Santé et accès aux droits		Solidarité et lien social	
Mélanie NORMANDIN	Planning Familial 56	Catherine QUINTIN	Secours catholique
Marie-Cécile LE NIVET	Centre Social Eveil	Brigitte POEYDEMENGE	Croix-Rouge
Karine LEMAN, Catherine BRUNBROUCK	Centre médico-social	Jacques WALLE	Accueil Villes Françaises
Virginie LEDOUX	Néo 56	Gildas BURBAN	Bridge Club
Fanny LE DIODIC	Collectif MISACO	Charline RUFFY	Club de l'amitié
L'équipe du CMP	Centre médico-psychologique	L'équipe de bénévoles	Local d'hébergement pour les sans-abris

Analyse des Besoins Sociaux

Notre commune, par l'intermédiaire de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), souhaite recenser vos besoins. **8 minutes suffisent** à compléter ce questionnaire anonyme. Votre avis compte, partagez-le ! **Privilégiez la version en ligne disponible sur le site de la mairie de Questembert** (<https://www.mairie-questembert.fr/>). A déposer dans la boîte aux lettres en mairie avant le 20 juillet. **Merci de votre participation !**



1. Depuis combien de temps habitez-vous à Questembert ?

2. Avez-vous des enfants à charge ? Oui Non (Si non, rendez-vous à la question 7.)

3. Quel âge ont vos enfants ? Moins de 3 ans Entre 4 et 10 ans Entre 11 et 17 ans Plus de 18 ans

4. Quel mode d'accueil utilisez-vous ? Individuel Collectif Autre :

5. Ce mode d'accueil vous convient-il ? Oui Non

6. Pourquoi ? Activités Budget Déplacements Horaires inappropriés Autre :

7. Vous êtes Propriétaire Locataire d'un logement social Locataire d'un logement privé

8. Dans quel type de logement habitez-vous ? Appartement Maison Autre :

9. Dans quel secteur de Questembert habitez-vous ? Centre-ville Secteur gare Périphéries

10. Votre logement est-il adapté à vos besoins ? Oui Non
Si oui, rendez-vous à la question 15.

11. Pour quelles raisons ? Cadre de vie/ quartier, voisinage, nuisances Raisons financières : loyer, facture d'énergie Logement non-adapté (PMR) Eloignement Taille du logement inadaptée Autre :

12. Avez-vous déjà contacté la Mairie, le CCAS, une autre structure ou association ? Oui Non (Rendez-vous à la question 15.)

13. Nature de la demande : Aide financière Demande de logement social Autre :

14. Le service a-t-il répondu à votre besoin ou attente ? Oui Non
Pourquoi ?

15. Avez-vous pour projet de déménager ? Oui à Questembert Non Oui dans une autre commune

16. Quel type de logement vous intéresserait ? Semi-collectif : individuel + pièces mutualisées Intergénérationnel Collectif Logement individuel Aucun

17. Quel est votre lieu de travail principal ?

18. Quels moyens de transport utilisez-vous ?



19. Rencontrez-vous des difficultés dans vos déplacements quotidiens ? Oui pour me déplacer dans la commune Oui dans mes déplacements hors de la commune Non

20. Si oui, quelles sont-elles ? (transports collectifs) Les horaires/la fréquence Coût Autre Destinations non couvertes Eloignement

21. Quels seraient vos besoins en matière de mobilité ? Amélioration de la desserte des transports locaux Une adaptation des horaires des transports Espaces accessibles aux personnes à mobilité réduite Des espaces piétons adaptés Des pistes cyclables Je n'ai pas de besoin particulier Autre :

22. Êtes-vous en situation de handicap ? Oui Non

23. Si oui, rencontrez-vous des difficultés ? Mobilité dans l'espace public Accès aux commerces et établissements publics Offre de services adaptés Isolement social Pas de difficulté rencontrée

24. De façon générale, estimez-vous pouvoir accéder facilement à une offre de soins et de santé ? Très facilement Facilement Peu facilement Difficilement

25. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans l'accès et le recours à un professionnel de santé ?

Eloignement des spécialistes de santé Difficultés à avancer les frais Absence de complémentaire santé Difficultés à me déplacer Manque de disponibilités Démarches difficiles Autre :

26. Bénéficiez-vous de services à domicile ?

Oui Non (Rendez-vous à la question 29.)

27. Quels sont les services d'aide à domicile dont vous bénéficiez ?

Livraison des courses Ménage Téléassistance Aide à la toilette Soins Habillage Portage de repas Entretien du jardin

28. Ces services sont-ils suffisants pour répondre à vos besoins ? Oui Non

33. Aidez-vous un membre de votre famille ou un tiers ? Oui Non (Rendez-vous à la question 38)

34. À quelle fréquence ? Plusieurs fois/jour Plusieurs fois/semaine 1 fois/jour 1 à 2 fois par mois

35. Vous aidez pour : Ménage Transports Toilette Courses Repas Autre : Coucher/lever

38. Situation familiale En couple, marié.e ou pacsé.e Séparé.e ou divorcé.e Veuf.ve Célibataire

39. Situation professionnelle Emploi Chômage Retraite Congé parental Études Sans activité professionnelle

40. Emploi principal Agriculteur, exploitant Artisan, commerçant, chef d'entreprise Cadre supérieur, profession libérale, ingénieur Profession intermédiaire et technicien, cadre moyen Employé administratif et de commerce Ouvrier, ouvrier agricole, manœuvre, routier, livreur

29. Rencontrez-vous des difficultés dans l'accès aux services suivants :

Services publics Informatique Démarches administratives Commerces Éducation, formation Pas de difficulté

30. En cas de difficulté sur le plan social, qui contactez-vous ?

La Mairie Association Assistance sociale Le CCAS Amis/famille Autre : Recherches internet Personne

31. Quelle est la fréquence des visites de vos proches ?

Tous les jours Plusieurs fois par semaine 1 fois/mois Plusieurs fois par mois Jamais

32. Vous sentez-vous isolé.e ?

Oui Partiellement Plutôt pas Non

36. Vous sentez-vous suffisamment soutenu.e ? Tout à fait Suffisamment Peu Pas du tout

37. En tant qu'aidant familial, souhaitez-vous : Une offre de répit Des aides quotidiennes De l'écoute Des aides financières Des formations Autre :

41. D'où proviennent principalement les ressources financières de votre foyer ?

Salaire Pension de retraite Autre : Prestations sociales et/ou familiales

42. Dans quelle tranche de revenus vous situez-vous ?

Jusqu'à 1200€ Entre 1200 et 1550€ Entre 1550 et 1900€ Entre 1900 et 2400€ Plus de 2400€ mensuel

43. Genre Homme Femme Foyer Autre :

44. Age(s) :

45. Quelles associations ou structures fréquentez-vous ? (Ex: CMS, relaisjeunes56, club sportif, asso culturelle)

Parmi les sujets suivants, quels sont les 5 qui vous préoccupent le plus sur notre territoire par ordre d'importance ? Écrivez 1 pour le sujet le plus important, 5 pour le moins.

L'éducation, l'aide à la parentalité Les transports Le chômage et l'emploi Les problèmes d'environnement Le logement Des problèmes de voisinage La santé : accès aux soins, qualité des soins Les addictions Détresse psychologique Le pouvoir d'achat, les difficultés financières La sécurité Autre : La dépendance des personnes âgées, handicapées Isolement Plutôt pas